



EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 27 MAI 2010

EXERCICE 2009

RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

SIEGE SOCIAL : 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE (VOSGES)

CAPITAL SOCIAL 4 525 920 €

Téléphone : 03 29 42 42 42 Fax 03 29 42 42 00 Site internet : <http://www.exacomptaclairefontaine.fr>
R.C.S. EPINAL N° B 505 780 296 N° SIRET : 505 780 296 NAF : 7010Z

Conseil d'administration

François NUSSE, Président Directeur Général
Président du Directoire des Ets Charles NUSSE
Président d'Exacompta

Dominique DARIDAN

Henri de VERTHAMON

Charles NUSSE
Président de Tollit & Harvey (GB)
Gérant d'Ernst Stadelmann – Multiform (A)
Cogérant de Brause (D)

Frédéric NUSSE
Président des Papeteries de Clairefontaine
Président de Papeterie de Mandeuve
Président d'Everbal

Guillaume NUSSE
Président de Clairefontaine Rhodia
Président de Décopatch
Cogérant de Châtelles Transformation

Jean-Claude Gilles NUSSE, Directeur Général
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE
Gérant de AFA

Jean-Marie NUSSE, Directeur Général
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Jérôme NUSSE
Président des Editions Quo Vadis

Monique PRISSARD, représentant permanent des Ets Charles NUSSE
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Commissaires aux comptes

BATT AUDIT, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

SEREC AUDIT, 75015 Paris

Sommaire :

page

Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour	4
Attestation du rapport financier annuel	4
Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire	5
Organigramme du Groupe	19
Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil et du contrôle interne	20
Exacompta Clairefontaine – Comptes sociaux	28
Rapport général des commissaires aux comptes	42
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	45
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et du contrôle interne	48
Groupe Exacompta Clairefontaine – Comptes consolidés	52
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	88
Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire	91

Assemblée Générale Extraordinaire

Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Extraordinaire	96
Résolution présentée à l'Assemblée Générale Extraordinaire	97

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ordre du jour :

- Rapport du Conseil d'administration sur les opérations et les comptes sociaux de l'exercice 2009,
- Rapport du Conseil d'administration sur les opérations et les comptes consolidés de l'exercice 2009,
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les opérations prévues par les articles L.225-38 et L.225-235 du Code de commerce,
- Approbation des comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2009 représentés par le bilan, le compte de résultat, et l'annexe,
- Approbation des comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2009 représentés par le bilan, le compte de résultat, et l'annexe,
- Affectation du résultat,
- Conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de commerce,
- Quitus aux administrateurs. Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'administration,
- Mandats des administrateurs.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Attestation du rapport financier annuel :

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Jean-Olivier ROUSSAT
Directeur Général Délégué

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 27 MAI 2010

Mesdames, Messieurs,

1. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES SOCIAUX

(en milliers d'euros)	2009
Produits d'exploitation	10 046
Résultat d'exploitation	580
Résultat financier	13 027
Résultat net	15 835

La société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE, holding, est une entité au service des sociétés du groupe dont elle gère la force de vente et certains biens immobiliers.

Par ailleurs, elle prend en charge sa gestion financière, la fonction de consolidation, le juridique et le fiscal, la communication et les relations avec les actionnaires. Elle coordonne les actions en matière de certification environnementale

Son résultat d'exploitation est positif de 580 K€ contre 300 K€ en 2008.

Le résultat net de la société mère EXACOMPTA CLAIREFONTAINE s'élève à 15 835 K€ en 2009 contre 6 885 K€ en 2008. La variation s'explique par le versement par Papeteries de Clairefontaine d'un dividende exceptionnel de 10 000 K€ enregistré dans les produits financiers et par les effets sur l'impôt de l'intégration fiscale des sociétés françaises.

Le montant des charges fiscalement non déductibles s'élève à 8 645 €.

Depuis janvier 2003, les filiales versent à EXACOMPTA CLAIREFONTAINE une redevance égale à 0,2 % de leur valeur ajoutée de l'exercice précédent.

Les sociétés têtes de sous-groupe (Exacompta, Papeteries de Clairefontaine, Clairefontaine Rhodia, AFA) garantissent tous les remboursements de leurs filiales emprunteuses auprès de leur société mère.

RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

Date d'arrêté	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Durée de l'exercice (en mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920
Nombre d'actions ordinaires	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 075 703	2 020 024	1 155 501	395 671	253 886
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	14 346 176	3 119 125	(948 950)	2 660 784	4 233 376
Impôts sur les bénéfices	(2 406 456)	(4 016 659)	(2 273 317)	(4 454 216)	(5 072 034)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	917 296	250 814	226 912	104 338	236 321
Résultat net	15 835 336	6 884 970	1 097 455	7 010 661	9 069 090
Résultat distribué	2 036 664	2 036 664	2 262 960	2 262 960	2 262 960
RESULTAT PAR ACTIONS					
Résultat après impôt, participation et avant dotations aux amortissements et provisions	15	6	1	6	8
Résultat après impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	14	6	1	6	8
Dividende attribué	*1,80	1,80	2	2	2
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	57	60	61	53	62
Masse salariale	4 237 840	4 629 187	4 469 507	4 275 718	4 177 294
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 620 311	1 730 248	1 647 595	1 758 007	1 656 715

* Dividende proposé

INFORMATION RELATIVE A L'ECHEANCE DES DETTES FOURNISSEURS

Echéancier en jours					
en K€	Dettes échues	Dettes non échues			Total au 31/12/2009
		1 à 30 j	31 à 60 j	+ de 60 j	
Fournisseurs d'exploitation	23	948	34	–	1 005
Fournisseurs d'immobilisations	–	–	–	–	–
Total	23	948	34	–	1 005

INFORMATIONS SUR LE TITRE ET ACTIONNARIAT

Le titre cotait 75,16 € le 6 janvier 2009 et termine l'année à 97 € (+ 29 %). Sur la même période, le SBF 250 gagne 22,97 % et le CAC 40 gagne 21,46 %. Le nombre de titres échangés durant l'exercice est de 4 244.

Il n'existe aucun programme de rachat d'actions et il n'y a pas d'actionnariat salarié dans la société mère.

Le capital de la société mère est composé de 1 131 480 actions sans variation sur l'exercice. Un droit de vote double est attribué à chaque action entièrement libérée pour laquelle est justifiée une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Notre actionnaire principal, les Ets Charles NUSSE, possède 910 395 actions à droit de vote double, soit 80,46 % du capital au 31 décembre 2009.

« Financière de l'Echiquier », actionnaire minoritaire a franchi le seuil des 5 % en 2005.

2. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE ECOULE

2.1 RESULTAT

(en milliers d'euros)	2009
Produit des activités ordinaires (C.A)	530 693
Résultat opérationnel	13 496
Résultat net avant IS	10 040
Résultat net après IS	4 453
Dont part des minoritaires	< 5 >
Part du groupe	4 458

En 2009, le cash flow consolidé du groupe Exacompta Clairefontaine s'élève à 34 649 K€ et l'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization*) à 39 827 K€, contre respectivement 24 747 K€ et 37 507 K€ en 2008.

L'effectif du Groupe est de 3 299 personnes en 2009 contre 3 396 en 2008.

2.2 PAPIERS D'IMPRESSION ET ECRITURE

En France, les effets de la crise économique se sont traduits en 2009 par un brutal décrochage de 16,3 % des achats de Papiers d'Impression et d'Ecriture.

Cette chute des marchés a eu pour conséquence une baisse parallèle de la production des Papiers d'Impression et d'Ecriture de 16,7 % par rapport à 2008.

Enfin, le climat concurrentiel exacerbé par la faiblesse des marchés a conduit à une baisse de 5,9 % du prix moyen des Papiers d'Impression et d'Ecriture à la fin de l'année 2009 par rapport à la période correspondante de l'année 2008.

Grâce à la qualité de nos papiers, la production nette de nos quatre sites n'a été réduite que de 4,3 % à 207 620 tonnes, mais nous n'avons pu éviter quelques arrêts de machine pour manque de commandes.

Du fait du cours des pâtes à papiers, nos marges étaient correctes au 1^{er} semestre. La remontée rapide et constante de ce cours à partir de l'été, 40 % de mai à décembre, n'a pu être compensée par une hausse de nos prix de ventes.

2.3 ARTICLES DE PAPETERIE

En début d'année, le marché des articles de papeterie a été directement affecté par la détérioration de la situation économique.

Diverses stimulations, dont la prime de rentrée, ont ensuite permis à la demande des ménages de se redresser, alors que la baisse perdurait en ce qui concerne les fournitures de bureau.

D'une année à l'autre, la consommation serait en retrait de l'ordre de 2 % (source I + C).

La pression du marché pour obtenir des conditions plus avantageuses a pesé lourdement sur les marges dégagées par nos différentes familles de produits. La réorganisation de nos structures de production a continué pour s'adapter aux contraintes du marché.

Enfin, une société a été acquise « Ets Fernand Hess et Fils l'Agenda Moderne », société de fabrication d'agendas de luxe. Cette acquisition permet au groupe de compléter son portefeuille de marques en matière d'agenda.

2.4 SITUATION FINANCIERE

2.4.1 Endettement

Au 31 décembre 2009, pour un chiffre d'affaires de 530 693 K€, l'endettement financier du Groupe (hors compte courant de la société mère) s'élève à 7 898 K€ et les fonds propres à 362 141 K€.

Pour assurer son développement, le Groupe a négocié une ligne de crédit de 145 000 K€ avec ses partenaires bancaires. Aucun tirage n'est opéré sur cette ligne au 31 décembre 2009.

Disposant d'une trésorerie active de 46 336 K€ lui permettant, entre autres, d'autofinancer une partie de ses investissements, le Groupe affiche au 31 décembre 2009 une situation financière nette positive de 38 438 K€.

2.4.2 Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

2.4.3 Gestion du risque financier

D'une façon générale, le Groupe Exacompta Clairefontaine écarte toute opération financière à caractère complexe. La gestion du risque financier est assurée par les unités opérationnelles dans le respect de la politique définie au niveau de la Direction Générale.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un tiers viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

✖ Créances clients et autres débiteurs

Le risque de crédit n'est pas significatif, il est réparti sur un grand nombre de clients. Le Groupe a mis en place des outils de suivi des encours, et au surplus, le risque est limité par la souscription de contrats d'assurance-crédit.

✖ Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit sur les placements, dépôts à court terme et autres instruments de trésorerie en souscrivant uniquement dans des titres liquides, les contreparties étant des banques de premier ordre.

Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer ce risque est de s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à sa réputation. A cet effet des financements à court terme sont mis en place, ainsi qu'une ligne de tirage couvrant les échéances moyen et long terme.

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses principales filiales. Les risques liés aux transactions commerciales concernent principalement les achats de matières premières qui sont couverts à 50 % par des contrats d'options.

2.5 PARTIES LIEES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe avec les Ets Charles NUSSE.

Les sociétés du groupe bénéficient de l'animation effectuée par les Ets Charles NUSSE et versent une redevance égale à 0,6 % de la valeur ajoutée de l'exercice précédent.

2.6 MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des principaux mandats des administrateurs

MM. François NUSSE, Président Directeur Général
Président du Directoire des Ets Charles NUSSE
Président d'Exacompta

Charles NUSSE
Président de Tollit & Harvey (GB)
Gérant d'Ernst Stadelmann – Multiform (A)
Cogérant de Brause (D)

Frédéric NUSSE
Président des Papeteries de Clairefontaine
Président de Papeterie de Mandeuve
Président d'Everbal

Guillaume NUSSE
Président de Clairefontaine Rhodia
Président de Décopatch
Cogérant de Châtelles Transformation

Jean-Claude Gilles NUSSE, Directeur Général
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE
Gérant de AFA

Jean-Marie NUSSE, Directeur Général
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Jérôme NUSSE
Président des Editions Quo Vadis

Mme Monique PRISSARD, représentant permanent des Ets Charles NUSSE
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

3. PROPOSITIONS

3.1 AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat à affecter est de (en euros) :

Bénéfice de l'exercice 2009 15 835 335,52 €

Nous vous proposons l'affectation suivante :

* Premier dividende 226 296,00 €

* Second dividende 1 810 368,00 €

Total des dividendes 2 036 664,00 €

* Affectation au report à nouveau..... 798 671,52 €

* Affectation aux autres réserves 13 000 000,00 €

TOTAL AFFECTE 15 835 335,52€

Comme le capital social de la société est divisé en 1 131 480 actions, chacune de ces actions percevrait un dividende total de 1,80 €.

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende	Nombre d'actions
2006	2,00	1 131 480
2007	2,00	1 131 480
2008	1,80	1 131 480

3.2 JETONS DE PRESENCE

Votre Conseil vous propose de fixer à 60 000 € le montant des jetons de présence qui seront versés aux administrateurs de la société en 2010.

3.3 ADMINISTRATEURS

Le mandat des Etablissements Charles NUSSE vient à expiration. Nous vous proposons de renouveler ce mandat pour une durée de 6 ans. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2015.

Le mandat de Monsieur Guillaume NUSSE vient à expiration. Nous vous proposons de renouveler ce mandat pour une durée de 6 ans. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2015.

Le mandat de Monsieur Jérôme NUSSE vient à expiration. Nous vous proposons de renouveler ce mandat pour une durée de 6 ans. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2015.

Le mandat de Monsieur Frédéric NUSSE vient à expiration. Nous vous proposons de renouveler ce mandat pour une durée de 6 ans. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2015.

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Henri de VERTHAMON. Il le remercie pour toutes ses contributions et son implication au Conseil durant de nombreuses années. Nous vous proposons de surseoir à son remplacement.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 1^{er} janvier et le 12 avril 2010.

5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les sociétés du Groupe, dont Papeteries de Clairefontaine, participent à différents programmes de recherche en relation avec le Centre Technique du Papier de Grenoble et différents laboratoires d'Universités.

6. MISE EN SECURITE DES CONDITIONS DE PRODUCTION ET DE GESTION

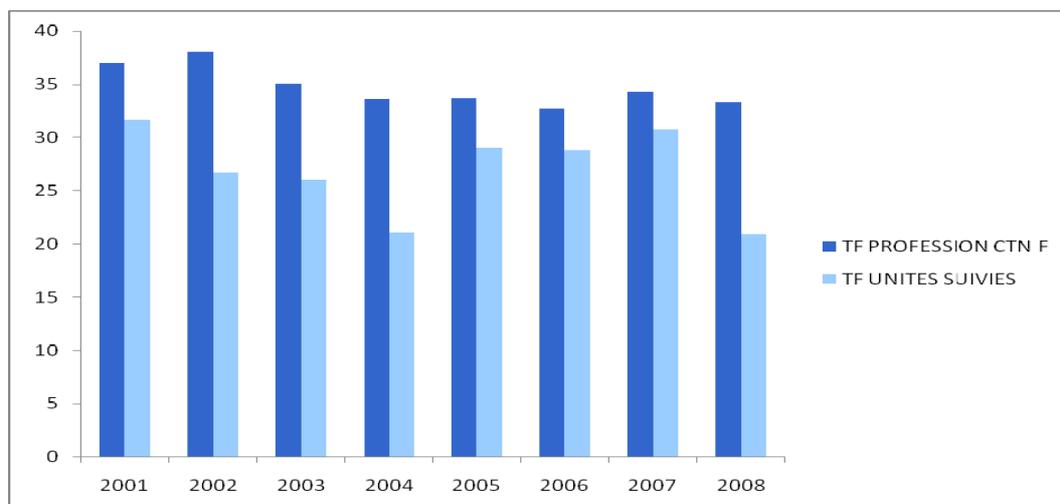
Les unités industrielles du Groupe EXACOMPTA CLAIREFONTAINE bénéficient d'un appui-conseil pour accompagner la mise en sécurité de leurs conditions de production et de gestion. D'autre part, plusieurs unités possèdent désormais une animation interne pour coordonner le traitement de la sécurité en fonction des spécificités propres à chacune d'elles.

Pour aider ces unités à améliorer leurs résultats, des indicateurs de tendance sont communiqués régulièrement notamment par le biais de bulletins périodiques :

- Taux de Fréquence (TF) des accidents du travail avec arrêt
- Taux de Gravité (TG) des accidents du travail
- Maladies Professionnelles
- Taux Notifié (TN) par la CRAM

Pour exemple, le Taux de Fréquence moyen pondéré & consolidé des accidents du travail avec arrêt des unités suivies s'améliore de 32 à 21 entre 2001 et 2008 (↘34 %), pendant que cet indicateur de référence essentiel évolue entre 37 et 33 (↘11 %) pour la profession – source Comité Technique National F.

L'évolution prévisionnelle pour 2009 & 2010 confirme cette tendance : le TF de ces unités s'améliore plus rapidement et est meilleur que celui de la profession.



Graphique de l'évolution comparée Profession/Groupe du Taux de Fréquence (TF) des accidents du travail avec arrêt reconnus par la CRAM

En complément, pour aider les responsables à améliorer les aspects techniques, organisationnels et humains de la prévention des risques, des communications thématiques personnalisées sont réalisées. En 2009, l'accent a été mis sur la formalisation du parcours d'accueil & formation des nouveaux arrivants.

De plus, dans la continuité des actions réalisées et avec une perspective d'amélioration continue, une démarche d'audit de bases organisationnelles a été initiée puis étendue pour accompagner ces unités lors du développement de leur propre Système de Management de la Sécurité (SMS). Les unités certifiées ISO pour leur organisation Qualité et/ou Environnement intègrent progressivement dans leur système différents aspects sécurité pour rationaliser l'existant et obtenir à terme un Système de Management Intégré (SMI).

7. INFORMATIONS SOCIALES

L'effectif total du Groupe Exacompta Clairefontaine était de 3 299 personnes au 31 décembre 2009 contre 3 396 en 2008.

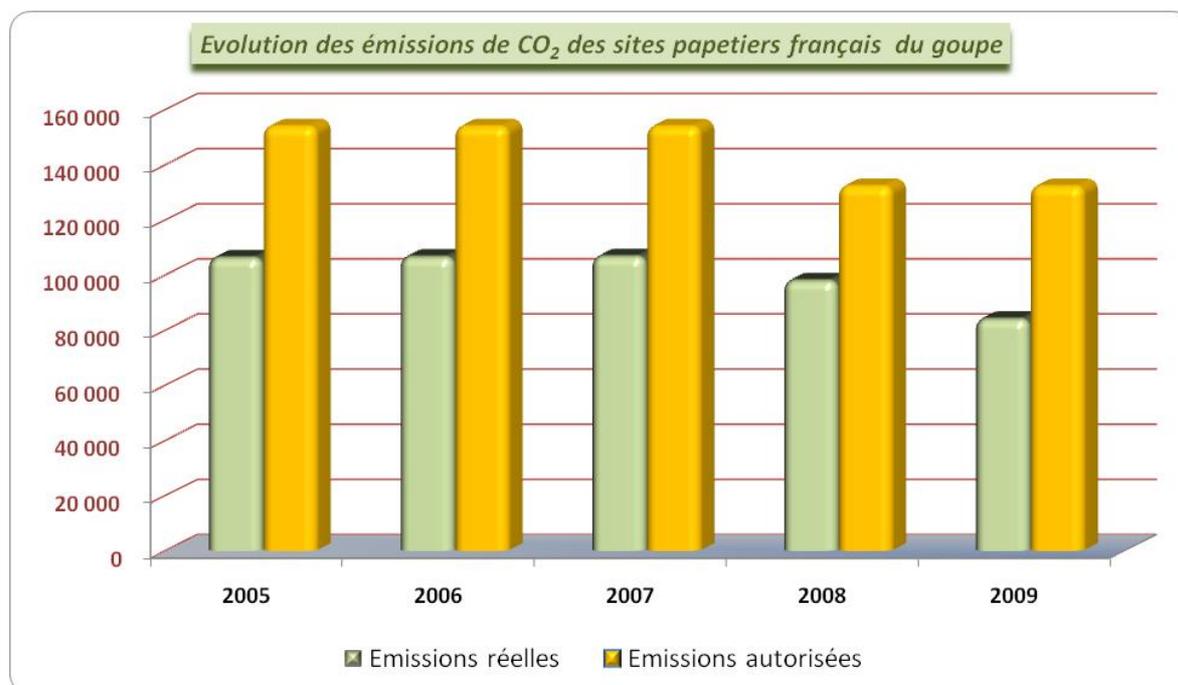
Les sociétés appliquent la convention collective de la production des papiers cartons et celluloses, ou celle des articles de papeterie.

Le Comité de groupe réuni le 23 juin 2009 a commenté l'activité et les perspectives économiques et sociales de l'exercice.

8. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Evolution des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) des sites papetiers français

Site	Emissions en tonnes de CO ₂		Evolution
	2007	2008	
CLAIREFONTAINE	72 119	65248	↓ 9,53%
MANDEURE	9 608	9622	↑ 0,15%
EVERBAL	16502	9433	↓ 42,84%
Total	98 229	84 303	↓ 14,18 %



La chaudière biomasse d'Everbal est en service depuis le mois d'avril 2009. **Les émissions de CO₂ d'origine fossile du site ont chuté de près de 43 %.**

Le projet de chaudière biomasse des Papeteries de Clairefontaine, en réponse au troisième appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE3), a été retenu par l'administration. La mise en service est prévue pour fin 2012.

Certifications environnementales

- Plusieurs sites du groupe sont certifiés ISO 14 001 :
- **Papeteries de Clairefontaine** (2001) – Etival Clairefontaine (88)
 - **Papeterie de Mandeuve** (2003) – Mandeuve (25)
 - **Everbal** (2006) – Evergnicourt (02)
 - **Quo Vadis** (2007) – Carquefou (44)
 - **Ernst Stadelmann – Multiform** (2008) – Eferding (Autriche)
 - **Papeteries Sill** (2009) – Wizernes (62)
 - **Imprimerie Raynard** (2009) - La Guerche de Bretagne (35)
 - **Tollit & Harvey** (2009) – King’s Lynn (Angleterre)
- Certifications forestières : les sites de production et une grande partie des sites de transformation sont certifiés PEFC et/ou FSC ; un ingénieur coordonne et contrôle ces certifications.



Marques et labels environnementaux :

Certains sites de production ou transformation ont également un droit d'usage de marques environnementales :



Un nouveau bâtiment de stockage de produits finis pour Clairefontaine

En 2009, les Papeteries de Clairefontaine ont investi dans un nouveau bâtiment de stockage entièrement automatisé de 6000 m². Il devrait être opérationnel en juillet 2010. Les aspects environnementaux ont été pris en compte dès la conception

L'exploitation sans présence humaine permettra notamment de limiter à 5°C la température du bâtiment en période hivernale et d'éviter également un éclairage gourmand en énergie. Les émissions de CO₂ correspondantes seront ainsi limitées.

Un bassin d'infiltration pour les eaux pluviales, collectées via la toiture, a été créé pour éviter d'accentuer les phénomènes de crue lors de fortes précipitations. Pour éviter tout risque de pollution en cas d'incendie, un confinement des eaux d'extinction a été prévu à l'intérieur même du bâtiment.



9. PERSPECTIVES

Dans le secteur Papier, les perspectives sont encore plus incertaines qu'à l'accoutumée.

Le prix de la pâte à papier est en augmentation constante. Divers facteurs continuent à jouer pour soutenir cette hausse : fermetures d'usines, croissance chinoise, grèves. Le tremblement de terre chilien est venu conforter de façon triste et brutale cette tendance. La situation provoque des tensions sur les approvisionnements et sur les prix.

Dans le même temps, la situation pour les prix de papier est restée stable au premier trimestre 2010. Au cours du deuxième trimestre des hausses de prix très insuffisantes ont été passées. Elles devront donc être amplifiées en fonction de l'état de la demande.

Dans cette situation exceptionnelle, Papeteries de Clairefontaine et ses filiales appuyées par leurs fournisseurs maintiennent leurs spécialités papetières et leurs parts de marché en France et en Europe.

Notre secteur des Articles de Papeterie a reçu un excellent accueil au salon de Francfort « Première », salon mondial de la transformation.

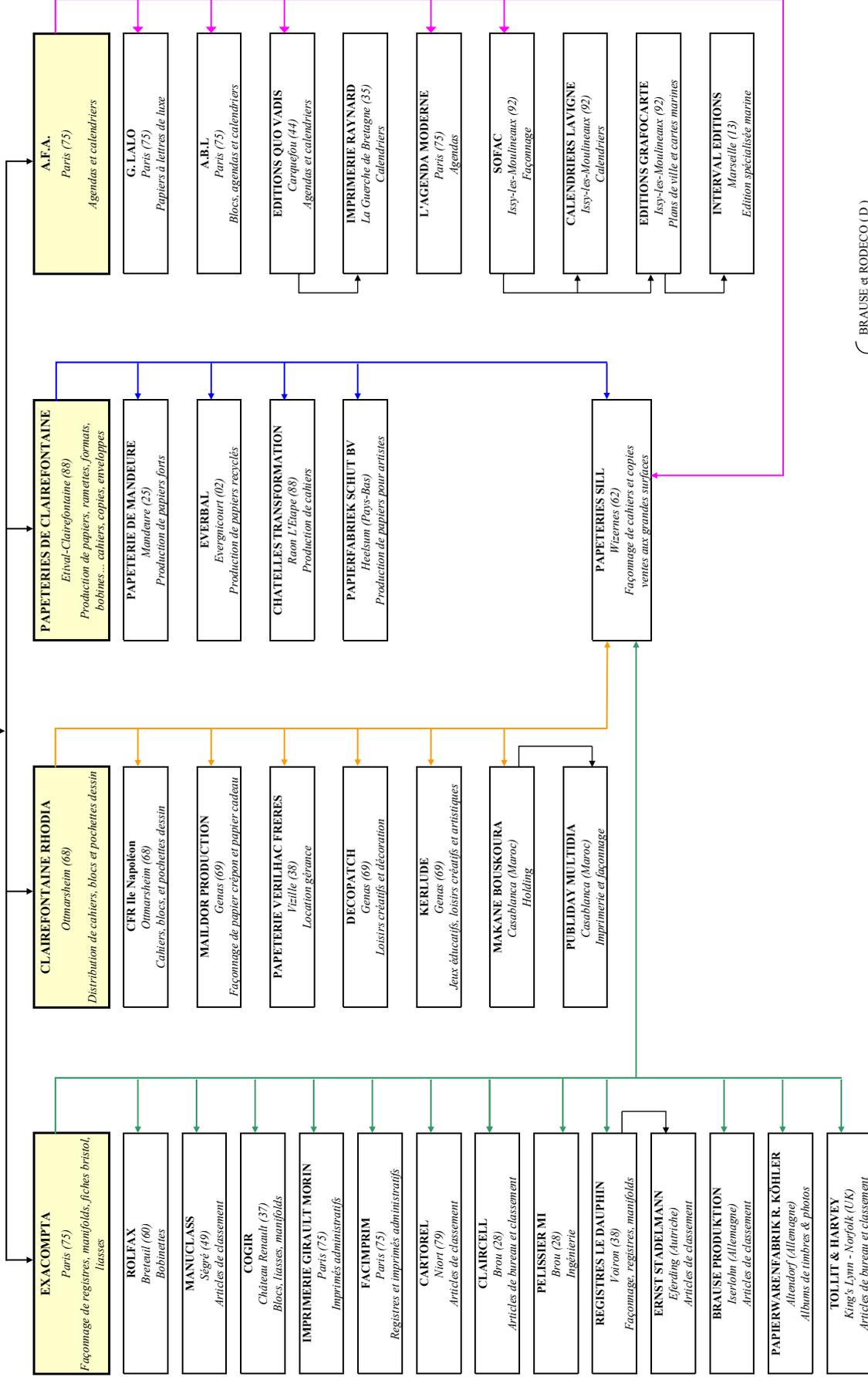
Les produits nouveaux dans toutes les sociétés du groupe permettent de pénétrer d'autres marchés et de résister à la baisse générale de la demande malgré des prix des matières premières en hausse.

La perspective pour 2010 serait un maintien du niveau d'activité.

Pour les secteurs Papier et Articles de Papeterie, les situations en ce début d'année, rendent délicat une prévision de résultat net pour le nouvel exercice.

ORGANIGRAMME DU GROUPE

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE



Sociétés de commercialisation du groupe EXACOMPTA CLAIREFONTAINE à l'étranger :

- BRAUSE et RODECO (D)
- EXACLAIR BARCELONE
- EXACLAIR BRUXELLES
- EXACLAIR NEW-YORK
- EXACLAIR IRELAND
- EXACLAIR POLSKA
- CLAIREFONTAINE RHODIA Ltd (GB)
- CLAIR MAROC
- QUO VADIS : Canada - Italie - Japon - Pologne - USA

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET DU CONTROLE INTERNE

Exercice clos le 31 décembre 2009

Chers actionnaires,

La loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 fait obligation au Président du Conseil d'administration de rendre compte, dans un rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration, de l'étendue des pouvoirs des directeurs généraux ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Je vous communique les informations suivantes conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code du commerce :

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

Le conseil, je vous le rappelle, est composé de dix membres :

MM. François NUSSE, mandat jusqu'en 2013

Jean-Claude Gilles NUSSE, mandat jusqu'en 2014

Jean-Marie NUSSE, mandat jusqu'en 2011

Guillaume NUSSE, mandat jusqu'en 2010

Jérôme NUSSE, mandat jusqu'en 2010

Frédéric NUSSE, mandat jusqu'en 2010

Charles NUSSE, mandat jusqu'en 2012

Dominique DARIDAN, mandat jusqu'en 2011

Henri de VERTHAMON, mandat jusqu'en 2013

Ets Charles NUSSE, représentés par Mme Monique PRISSARD, mandat jusqu'en 2010

Le Président directeur général, qui a en charge la présidence du holding d'animation Ets Charles Nusse ainsi que de la SAS Exacompta et ses filiales, est entouré de deux Directeurs généraux administrateurs et d'un Directeur général délégué non administrateur.

Aucune limitation n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Président directeur général et des Directeurs généraux.

Les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Conseil d'administration qui arrêtent les comptes annuels, les comptes semestriels et toutes les réunions ayant pour objet l'examen des comptes.

Les convocations sont faites par écrit huit jours au moins à l'avance. Les réunions se tiennent au siège social ou au siège d'une filiale à Paris.

Le Conseil s'est réuni cinq fois depuis le 1^{er} janvier 2009. Le Conseil du mois d'avril a arrêté les comptes de l'exercice précédent et a préparé l'Assemblée. Le Conseil du 1^{er} septembre a examiné la situation intermédiaire, notamment la conjoncture du début d'exercice et les soldes intermédiaires de gestion et d'autres thèmes particuliers.

Un ou plusieurs autres Conseils se tiennent si les circonstances l'exigent, notamment en cas de perspectives de développement externe significatif. En effet, les décisions sont prises collégalement dans ces circonstances, même si cette démarche collective n'est pas expressément prévue par les statuts, il en est d'ailleurs de même pour les principaux investissements industriels.

Les Conseils d'avril & septembre ont été suivis par un communiqué à l'attention de tous les actionnaires.

La présence physique des membres du Conseil aux réunions a été requise, le Conseil ne prévoyant pas le recours à des moyens de visioconférence.

Les membres du Conseil ont témoigné d'une grande assiduité, aucun absentéisme n'est à déplorer.

Aucune réunion n'a été provoquée à l'initiative d'administrateurs ou des Directeurs généraux.

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président leur communique toutes informations ou documents nécessaires préalablement.

Lors du Conseil d'administration suivant la clôture semestrielle et annuelle des comptes, chaque société du groupe est tenue de présenter un rapport de gestion comportant obligatoirement en plus de son bilan l'analyse des éléments suivants :

- ✗ matières premières (pâte à papier en particulier)
- ✗ résultats commerciaux
- ✗ finition et logistique
- ✗ services techniques
- ✗ résultat industriel
- ✗ gestion comptable et financière
- ✗ investissements
- ✗ perspectives et risques

Lors des Conseils d'avril & septembre, les administrateurs prennent connaissance des comptes consolidés du groupe et des comptes consolidés des sous-groupes. Ces comptes consolidés comportent un certain nombre d'analyses :

- ✗ variation des capitaux propres,
- ✗ contribution au résultat consolidé par société,
- ✗ contribution aux réserves consolidées par société,
- ✗ contribution aux capitaux propres par société,
- ✗ SIG consolidés.

Le projet des comptes annuels est transmis aux administrateurs huit jours au minimum avant la réunion du Conseil appelé à les arrêter.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en fait la demande, le Président lui communique immédiatement ou rapidement les informations et documents complémentaires qu'il désire recevoir.

2. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Extrait des statuts (article 8.2) :

« Les actions sont indivisibles à l'égard de la société. Les propriétaires indivis d'actions sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire commun de leur choix. A défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du tribunal de Commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action est exercé par le propriétaire des actions mises en gage. En cas de démembrement de la propriété d'une action, il appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires ».

Extrait des statuts (article 8.3.2) :

« Les actions revêtant la forme nominative qui, intégralement libérées, sont inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux (2) ans, bénéficient d'un droit de vote double eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent ».

Extrait des statuts (article 15.2) :

« Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en toute autre localité indiquée dans l'avis de convocation, dans les formes et délais prévus par les dispositions réglementaires ».

Extrait des statuts (article 16.2) :

« Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Le mandat est donné pour une seule assemblée : il peut l'être pour deux assemblées, l'une ordinaire l'autre extraordinaire, si elles sont tenues le même jour ou dans un délai de quinze jours. Il vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions réglementaires et dont il n'est tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée. Ce formulaire peut, le cas échéant figurer sur le même document que la formule de procuration ».

3. Gouvernement d'entreprise

Comité d'audit :

Il est représenté par le Conseil d'Administration où siègent les principaux dirigeants des quatre départements du Groupe.

Rémunérations des mandataires sociaux :

La recommandation émise par l'AMF en matière de rémunération des mandataires sociaux est sans objet au sein du Groupe Exacompta Clairefontaine. Les dispositifs de stock-options, d'actions de performance, régimes de retraite supplémentaire y sont inexistant.

Les principes pour les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux sont fixés selon les règles suivantes :

- * pour les salaires, selon l'expérience et la spécificité du poste occupé,
- * pour les jetons de présence, ils sont distribués à part égale entre chaque administrateur.

Jetons de présence :

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 60 K€ en 2009, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2009.

4. Procédures de contrôle interne mises en place par la société

4.1 Définition du contrôle interne

Le contrôle interne se définit comme un processus mis en œuvre à la fois par le Conseil d'administration, la Direction Générale et le personnel d'un groupe destiné à donner une assurance raisonnable concernant la réalisation d'objectifs dans les domaines suivants :

- ✗ efficacité et efficience des opérations
- ✗ fiabilité de l'information financière
- ✗ conformité aux lois et règlements en vigueur.

Le contrôle interne consiste en l'ensemble des méthodes que le management a mis en œuvre pour donner une assurance raisonnable concernant la réalisation des objectifs et prévenir la survenance d'événements préjudiciables.

4.2 Finalités et limites

Le contrôle interne assure une maîtrise des opérations de l'entreprise et la protège contre différents types de risques, notamment :

- ✗ les irrégularités et les fraudes,
- ✗ l'omission ou l'inexactitude significative dans le traitement des informations, et par la même dans les états financiers
- ✗ le non respect des obligations légales et contractuelles de l'entreprise,
- ✗ la destruction, la dégradation ou la disparition des actifs, la mauvaise évaluation du patrimoine.

Un système de contrôle interne, aussi bon soit-il, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable et non une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de l'entreprise, tant par la limite inhérente à tout processus mis en œuvre par des êtres humains que par les contraintes de ressources dont toute entreprise doit tenir compte.

Le groupe s'appuie sur quatre types d'informations pour assurer son pilotage :

- ✗ les comptes sociaux (4 fois/an),
- ✗ les comptes consolidés (3 fois/an),
- ✗ les comptes trimestriels (non publiés),
- ✗ les comptes prévisionnels (non publiés).

4.3 Les procédures

Le recensement systématique des risques est la première étape du contrôle interne. La cartographie des risques du groupe ne présente pas de particularités très spécifiques, les principaux enjeux sont les suivants :

- * maîtrise des achats de matières premières,
- * maîtrise des processus de fabrication,
- * risque environnemental,
- * protection des actifs et des sites industriels,
- * contrôle de l'utilisation des instruments financiers et couverture du risque de change.

Les procédures qui s'appliquent aux différentes sociétés du groupe peuvent être synthétiquement décrites :

- * en matière comptable et financière
 - établissement de comptes prévisionnels
 - suivi budgétaire
 - suivi du chiffre d'affaires intra-groupe
 - rapprochements comptables intra-groupe
 - suivi des soldes intermédiaires de gestion mensuels et cumulés
 - situation de trésorerie mensuelle et cumulée
 - composition et performance du portefeuille de placements
 - suivi mensuel des engagements financiers court et moyen terme des filiales avec transmission et contrôle des besoins en fonds de roulement d'exploitation.

Le contrôle interne en matière d'instruments financiers fait l'objet d'un contrôle spécifique par la Direction Générale, aussi bien en ce qui concerne les types d'instruments utilisés que les niveaux de risques maximaux encourus qui sont mesurés quotidiennement.

Ces instruments financiers (contrats ou options) sont de deux natures :

- soit ils constituent une opération de couverture en permettant de réduire le risque de variation de valeur d'un élément de l'actif ou du passif ou bien encore d'un engagement ou d'une transaction future non encore matérialisée avec lesquels ils sont corrélés,
- soit ils ont un caractère purement financier dans le cas d'encours complémentaire.

- ✗ dans les autres domaines, un certain nombre de rapports réguliers sont établis
 - rapports de production,
 - suivi des résultats industriels mensuels et cumulés,
 - certification ISO 9000 et ISO 14000,
 - sécurité,
 - audits PEFC et FSC.

Le Groupe n'a pas organisé de service dédié au contrôle interne, chargé d'effectuer des vérifications pour son compte (tant en son sein qu'au sein des sociétés qu'il contrôle).

Les opérations concourant à l'exercice des activités sociales du Groupe comme à leur traduction dans les comptes sont vérifiées, sans nécessairement une formalisation des procédures appliquées, par la Direction générale ou ses délégataires ou ses mandataires, avec pour objectif général de respecter ou faire respecter les lois, règlements et normes en vigueur et de mettre tout en œuvre pour éviter la survenance de sinistres susceptibles de mettre en cause la pérennité du Groupe.

☞ Le Groupe utilise les systèmes et logiciels comptables ou progiciels suivants :

- ✗ ETAFI (gestion fiscale)
- ✗ REFLEX (consolidation)
- ✗ IWS (rapprochements intra-groupe)
- ✗ SAP, MOVEX, NAVISION (comptabilité & finances)
- ✗ ZADIG HYPERVISION (gestion du personnel)
- ✗ EXCALIBUR (intranet).

☞ Les sociétés du Groupe ont notamment souscrit les contrats d'assurance suivants :

- ✗ multirisque industrielle
- ✗ assurance bris de machine, frais et pertes financières sur cogénération
- ✗ multirisque propriétés immobilières
- ✗ responsabilité civile générale
- ✗ responsabilité atteinte à l'environnement
- ✗ assurance flotte automobile et véhicules de manutention

Le Président du Conseil d'Administration

Exacompta Clairefontaine S.A.

Comptes sociaux au
31 décembre 2009

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ACTIF en K€	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations incorporelles		
Concessions, brevets, licences, marques	40	56
Immobilisations incorporelles en cours	79	14
Immobilisations corporelles		
Terrains	3 602	3 651
Constructions	12 788	13 554
Autres immobilisations corporelles	4	17
Immobilisations corporelles en cours		
Immobilisations financières		
Participations	299 240	289 218
Autres titres immobilisés		
Prêts	36 295	40 870
Autres immobilisations financières	4	4
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	352 052	347 384
Stocks	198	15
Avances et acomptes versés sur commandes	41	149
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	2 767	2 672
Autres créances	77 671	90 752
Charges constatées d'avance	207	235
Disponibilités	1	242
TOTAL ACTIF CIRCULANT	80 885	94 065
Ecarts de conversion actif	249	219
TOTAL ACTIF	433 186	441 668

PASSIF en K€	31/12/2009	31/12/2008
Capital social	4 526	4 526
Primes d'émission, de fusion, d'apport	162 566	162 566
Ecarts de réévaluation	485	485
Réserves		
Réserve légale	453	453
Autres réserves	141 920	137 072
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice - bénéfice	15 835	6 885
Provisions réglementées	2 108	1 953
CAPITAUX PROPRES	327 893	313 940
Provisions		
Pour risques	45	6
Pour charges	321	247
TOTAL DES PROVISIONS	366	253
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	862	33 787
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 023	1 058
Dettes fiscales et sociales	5 321	1 289
Autres dettes	97 481	90 992
Produits constatés d'avance	36	136
TOTAL DES DETTES	104 723	127 262
Ecarts de conversion passif	204	213
TOTAL PASSIF	433 186	441 668

COMPTE DE RESULTAT en K€	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	2 076	2 020
Subventions d'exploitation	14	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	7 516	8 002
Autres produits	440	453
PRODUITS D'EXPLOITATION	10 046	10 475
Achats et autres approvisionnements	8	12
Autres achats et charges externes	2 338	2 565
Impôts, taxes et versements assimilés	329	333
Salaires et traitements	4 238	4 629
Charges sociales	1 620	1 730
Dotations aux amortissements sur immobilisations	832	830
Dotations aux provisions	34	8
Autres charges	67	68
CHARGES D'EXPLOITATION	9 466	10 175
RESULTAT D'EXPLOITATION	580	300
Produits financiers de participations	12 601	1 900
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	1 472	1 987
Autres intérêts et produits assimilés	1 413	4 804
Reprises sur provisions, transferts de charges	5	820
Différences positives de change	121	275
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	15 612	9 786
Dotations aux amortissements et provisions	45	6
Intérêts et charges assimilées	2 340	6 867
Différences négatives de change	200	198
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	2 585	7 071
RESULTAT FINANCIER	13 027	2 715
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	13 607	3 015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	60	114
Sur opérations en capital	53	142
Reprises sur provisions, transferts de charges	58	44
PRODUITS EXCEPTIONNELS	171	300
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	49	138
Dotations aux amortissements et provisions	300	309
CHARGES EXCEPTIONNELLES	349	447
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-178	-147
Impôts sur les bénéfices	-2 406	-4 017
BENEFICE DE L'EXERCICE	15 835	6 885

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Préambule

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009, dont :

- le Total du bilan s'élève à : 433 185 813 €
- le Résultat net s'élève à : 15 835 336 €

Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Comparabilité des comptes

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

Immobilisations incorporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie probable d'utilisation :

- Logiciels 1 à 3 ans

Immobilisations corporelles

Evaluation :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat hors frais accessoires) ou à leur coût de production.

Amortissements :

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle sur les bases suivantes :

- Constructions 25 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans
- Matériel de bureau & informatique 3 à 10 ans

Dépréciations :

A chaque clôture, la société apprécie la valeur de ces immobilisations, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée par référence à la situation nette, éventuellement consolidée quand il s'agit d'un groupe de filiales, et aux perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales.

Stocks

Est retenu en stock l'achat effectué en 1997 de bois résineux sur pied.

La dépréciation constituée suite à la tempête du 26 décembre 1999 a été reprise en totalité sur l'exercice.

Créances et dettes

Evaluation & dépréciation :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation de créances est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

Elles sont évaluées sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation sont inscrites en écarts de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet de provisions pour pertes de change.

Trésorerie

Trésorerie court terme :

Le financement des besoins court terme est couvert par des billets de trésorerie émis sur le marché et des crédits spot.

Le plafond de l'encours autorisé s'élève à 125 000 K€ sans utilisation à la clôture de l'exercice en conséquence de l'absence de marché pour les billets de trésorerie.

Ligne de tirage :

La ligne de tirage est négociée auprès de plusieurs banques. Le montant maximal négocié s'élève à 145 000 K€ pour une échéance comprise entre 1 et 4 ans, sans utilisation à la clôture de l'exercice.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires constatés correspondent à la différence entre l'amortissement déterminé selon les usages fiscaux et l'amortissement calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation.

Les amortissements dérogatoires s'élèvent à 2 108 K€ à la clôture.

Provisions pour risques et charges

Provision pour indemnité de départ en retraite :

La méthode retenue pour le calcul de la provision est la méthode des unités de crédits projetées. Le calcul repose sur les principales hypothèses suivantes :

- indemnités perçues en fonction de la convention collective « Production des papiers, cartons et celluloses »
- taux d'actualisation : 3,90 %
- taux de charges sociales : 40%

Le montant de l'engagement de retraite – charges sociales comprises – est provisionné en totalité à la clôture et s'élève à 181 K€.

Autres informations

Identité de la société-mère consolidant les comptes de la société :

Ets Charles NUSSE SA à directoire au capital de 1 632 000 €
15, rue des Ecluses St-Martin 75010 PARIS

Pourcentage détenu : 80,46%

Intégration fiscale :

Toutes les filiales consolidées par intégration globale sont intégrées fiscalement, sauf les sociétés étrangères et la société Etablissements Fernand Hess et Fils l'Agenda Moderne.

La société mère du groupe fiscal est la société Exacompta Clairefontaine.

Les économies d'impôt réalisées par la société mère sont rétrocédées aux filiales lorsqu'elles redeviennent bénéficiaires et peuvent imputer leurs propres déficits.
L'économie d'impôt réalisée en 2009 s'élève à 2 406 K€.

Droits individuels à la formation :

Les salariés ont acquis à la clôture un volume de 4 506 heures non utilisées.

Effectifs :

L'effectif de la société mère est de 57 personnes au 31 décembre 2009 (2 cadres administratifs et 55 commerciaux) contre 60 personnes au 31 décembre 2008.

Rémunérations des organes d'administration et de direction :

Les membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés par la société.

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence se sont élevées à 60 K€ en 2009, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2009.

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale
Au 1 ^{er} janvier	1 131 480	4 €
Au 31 décembre	1 131 480	4 €

Variation des capitaux propres (en K€)

Capitaux propres au 31/12/2008	313 940
Dividendes distribués	-2 037
Variation des provisions réglementées	155
Résultat de l'exercice 2009	15 835
Capitaux propres au 31/12/2009	327 893

Variation des immobilisations brutes

en K€	Valeur brute à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute à la clôture
Concessions, brevets, licences	168	4		14	186
Immobilisations incorporelles en cours	14	79		-14	79
Immobilisations incorporelles	182	83			265
Terrains	3 651		49		3 602
Constructions et aménagements	19 889	19			19 908
Autres immobilisations corporelles	49				49
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations corporelles	23 589	19	49		23 559
Participations	289 218	10 022			299 240
Autres titres immobilisés					
Prêts	40 870	4 190	8 765		36 295
Autres immobilisations financières	4				4
Immobilisations financières	330 092	14 212	8 765		335 539

Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille

Dénomination sociale	Nombre de titres	% de participation	Valeur nette d'inventaire
Papeteries de Clairefontaine	5 700 000	100 %	103 001 491
Exacompta	135 000	100 %	115 692 905
Ateliers de Fabrication d'Agendas	90 000	100 %	49 633 433
Clairefontaine Rhodia	256 000	100 %	30 912 423
Coopérative Forestière Lorraine	1	non significatif	178

Variation des amortissements sur immobilisations

en K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Montants à la clôture
Concessions, brevets, licences	112	34			146
Immobilisations incorporelles	112	34			146
Terrains					
Constructions et aménagements	6 335	785			7 120
Autres immobilisations corporelles	32	13			45
Immobilisations corporelles	6 367	798			7 165

Variation des provisions et dépréciations

en K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Montants à la clôture
Amortissements dérogatoires	1 953	213	58		2 108
Provisions réglementées	1 953	213	58		2 108
Pertes de change	6	45	6		45
Pensions et obligations similaires	195	34	47		182
Pour impôts	52	87			139
Provisions pour risques et charges	253	166	53		366
Autres titres immobilisés					
Dépréciations sur stocks	183			183	0
Dépréciations	183			183	0

Dotations et reprises		
○ exploitation	34	230
○ financières	45	6
○ exceptionnelles	300	58
Total	379	294

Echéancier des créances

Echéances des créances - en K€	Montants bruts	- de 1 an	+ de 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts	36 295	8 398	27 897
Autres immobilisations financières	4		4
Créances de l'actif circulant			
Créances clients	2 767	2 767	
Personnel et comptes rattachés	12	12	
Organismes sociaux	61	61	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	316	316	
Groupe et associés	77 282	77 282	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	207	207	
Total général	116 944	89 043	27 901

Echéancier des dettes

Echéances des dettes - en K€	Montants bruts	- de 1 an	de 1 à 5 ans
Emprunts et dettes – Ets de crédit	862	738	124
Fournisseurs et comptes rattachés	1 023	1 023	
Personnel et comptes rattachés	650	650	
Organismes sociaux	395	395	
Impôts sur les bénéfices	3 940	3 940	
Taxe sur la valeur ajoutée	298	298	
Autres impôts, taxes et assimilés	38	38	
Dettes sur immobilisations			
Groupe et associés	97 481	97 481	
Produits constatés d'avance	36	36	
Total général	104 723	104 599	124

Détail des charges & produits constatés d'avance

en K€	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance
Charges externes	172	
Opérations financières	35	36
Total	207	36

Détail des charges à payer & produits à recevoir

en K€	Charges à payer	Produits à recevoir
Factures non parvenues // à établir	18	115
Dettes // créances fiscales & sociales	716	
Opérations financières		51
Total	734	166

Détail des transferts de charges

en K€	Transferts de charges
Transferts de charges externes	1 646
Transferts de charges de personnel	5 487
Transferts de charges impôts & taxes	153
Total	7 286

Produits et charges exceptionnels

en K€	31/12/2009	31/12/2008
Cession des immobilisations corporelles	53	142
Cession des immobilisations financières		
Reprise d'amortissements dérogatoires	58	23
Autres reprises exceptionnelles		21
Autres produits	60	114
Total des produits exceptionnels	171	300
Cession des immobilisations corporelles	49	138
Cession des immobilisations financières		
Dotations aux amortissements dérogatoires	213	257
Autres dotations exceptionnelles	87	52
Autres charges		
Total des charges exceptionnelles	349	447

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition - en K€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	13 607		13 607
Résultat exceptionnel	-178		-178
Créance d'impôt – intégration fiscale		-2 406	2 406
Total général	13 429	-2 406	15 835

Situation fiscale différée et latente

en K€	Montant
<i>Impôt sur :</i>	
Amortissements dérogatoires	703
Total des accroissements	703
<i>Impôt payé d'avance sur :</i>	
Congés payés	113
Autres	66
Total des allègements	179
Situation fiscale différée nette	524
Situation fiscale latente nette	0

Instruments financiers

Valorisation :

La société utilise des produits dérivés principalement à des fins de couverture contre les risques de taux. Quant aux opérations relatives à la couverture contre les risques de change, elles sont non significatives.

La valorisation des instruments financiers est de -1 366 K€ au 31/12/2009.

Risque de taux d'intérêts :

Afin de se protéger contre les variations de taux d'intérêts, le groupe a mis en place des couvertures sous forme de contrats d'échange de taux, de Swap, de Cap et de Floor.

Les types d'instruments qui peuvent être utilisés, ainsi que les niveaux de risques maximaux encourus sont déterminés par la direction générale. Le risque est contrôlé quotidiennement.

Portefeuille d'instruments financiers au 31/12/2009 :

<i>Maturité résiduelle en K€</i>	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Swaps de taux	6 639	21 211	1 501	29 351
Achats de Cap	250	187		437
Ventes de Floor	125	94		219
Total	7 014	21 492	1 501	30 007

Engagements hors bilan

Les sociétés têtes de sous-groupe (Exacompta, Papeteries de Clairefontaine, Clairefontaine Rhodia, AFA) garantissent tous les remboursements de leurs filiales emprunteuses auprès de leur société mère.

Il n'existe aucun engagement envers les sociétés liées.

Montants concernant les entreprises liées

en K€	Entreprises liées
<i>Actif immobilisé</i>	335 492
Participations	299 240
Prêts	36 252
<i>Actif circulant</i>	80 049
Créances clients et comptes rattachés	2 767
Autres créances	77 282
<i>Dettes</i>	97 532
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51
Autres dettes	97 481
<i>Produits financiers</i>	15 462
Dont dividendes	12 601
<i>Charges financières</i>	1 293
<i>Produits d'exploitation</i>	9 689
Locations immobilières	2 046
Autres produits	398
Transferts de charges	7 245

Liste des filiales et participations – en euros

Filiales directes détenues à plus de 50 %	% détenu Dividendes perçus	Capital social Capitaux propres	Titres Valeur Brute Valeur nette	Prêts Avances
Papeteries de Clairefontaine 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE	100 % 11 539 000	91 200 000 157 074 965	103 001 491 103 001 491	
Exacompta 138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100 % 303 750	2 160 000 79 233 512	115 692 905 115 692 905	6 982 143
Atelier de Fabrication d'Agendas 132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100 % 757 800	1 440 000 44 279 363	49 633 433 49 633 433	4 000 000
Clairefontaine Rhodia RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100 %	27 264 000 15 319 071	30 912 423 30 912 423	3 150 000

Certaines informations comptables relatives aux filiales ne sont pas fournies en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

Exacompta Clairefontaine S.A.

Rapports des commissaires aux comptes

- **Rapport général**
- **Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés**
- **Rapport sur le rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et du contrôle interne**

SEREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21 rue Leriche
75015 PARIS

BATT AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
25 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

Société Anonyme

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, dans un contexte de crise et de difficulté à appréhender les perspectives économiques, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, votre société n'a pas mentionné dans son rapport de gestion les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements de toute nature consentis en leur faveur.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote), vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 30 avril 2010

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

SEREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21 rue Leriche
75015 PARIS

BATT AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
25 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

Société Anonyme

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2009

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention avec les sociétés du groupe Exacompta Clairefontaine

- Nature et objet : La société Exacompta Clairefontaine S.A. met à la disposition des sociétés du groupe une assistance administrative, juridique et commerciale.
- Modalités : Depuis le 1^{er} janvier 2003, Exacompta Clairefontaine S.A. perçoit de chacune des sociétés du groupe une redevance égale à 0,2% de sa valeur ajoutée de l'exercice précédent. Au titre de l'exercice 2009, le produit comptabilisé dans les comptes d'Exacompta Clairefontaine s'élève à 397 802 €.

Convention avec Clairefontaine Rhodia

- Nature et objet : La société Exacompta Clairefontaine S.A. donne en location à la société Clairefontaine Rhodia un ensemble immobilier d'habitation situé à Mulhouse.
- Modalités : Au titre de cette convention, votre société a enregistré un produit de 23 000 € sur l'exercice.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 30 avril 2010

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

SEREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21 rue Leriche
75015 PARIS

BATT AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
25 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport des commissaires aux comptes, établi
en application de l'article L.225-235 du Code de commerce,
sur le rapport du président du conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2009

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

Société Anonyme

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

**Rapport des commissaires aux comptes,
établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce,
sur le rapport du président du conseil d'administration**

Exercice clos le 31 décembre 2009

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante,
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 30 avril 2010

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

Exacompta Clairefontaine S.A.

Comptes consolidés au
31 décembre 2009

Bilan consolidé

en K€	31/12/2009	31/12/2008	Notes
ACTIFS NON COURANTS	234 750	237 957	
Immobilisations incorporelles	12 852	14 044	(2.1.4)
Immobilisations incorporelles – Goodwills	12 378	14 110	(2.1.4)
Immobilisations corporelles	206 714	206 499	(2.1.5)
Actifs financiers	2 437	2 554	(2.1.6)
Impôts différés	369	750	(2.4)
ACTIFS COURANTS	306 506	342 786	
Stocks	138 497	157 936	(2.2.1)
Créances clients et autres créances	120 151	154 535	(2.2.2)
Acomptes versés	1 288	1 681	
Créances d'impôt	234	3 483	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46 336	25 151	(2.2.3)
TOTAL DES ACTIFS	541 256	580 743	

CAPITAUX PROPRES	362 141	359 423	
Capital	4 526	4 526	
Réserves liées au capital	235 604	230 755	
Réserves consolidées	119 105	121 063	
Ecart de conversion	-1 603	-2 072	
Résultat - part du groupe	4 458	5 237	
Capitaux propres – part du groupe	362 090	359 509	
Intérêts minoritaires	51	-86	
DETTES NON COURANTES	72 432	100 964	
Dettes portant intérêt	31 161	62 259	(2.6)
Impôts différés	28 146	28 119	(2.4)
Provisions	13 125	10 586	(2.5)
DETTES COURANTES	106 683	120 356	
Dettes fournisseurs	44 388	57 018	
Partie à court terme des dettes portant intérêt	7 972	11 980	(2.6)
Provisions	2 525	1 952	(2.5)
Dettes d'impôt	3 940	0	
Autres dettes	47 858	49 406	(2.8)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	541 256	580 743	

Compte de résultat consolidé

en K€	31/12/2009	31/12/2008	Notes
Produits des activités ordinaires	530 693	546 605	
- Ventes de produits	522 670	539 792	
- Ventes de services	8 023	6 813	
Autres produits opérationnels	12 714	11 807	
- Reprises d'amortissements	885	1 925	(2.1.4, 2.1.5)
- Subventions	44	33	
- Autres produits	11 785	9 849	
Variation de stocks de produits finis et de travaux en-cours	-14 523	3 351	(2.2.1)
Production immobilisée	537	478	
Marchandises et matières consommées	-231 137	-266 206	(2.2.1)
Charges externes	-85 155	-89 296	
Frais de personnel	-149 662	-143 248	(2.11)
Impôts et taxes	-13 493	-12 654	
Dotations aux amortissements	-25 241	-25 325	(2.1.4, 2.1.5)
Autres charges opérationnelles	-11 237	-13 271	
RESULTAT OPERATIONNEL – avant dépréciation des goodwill	13 496	12 241	
Dépréciation des goodwill	-2 006	0	(2.1.4, 2.1.1)
RESULTAT OPERATIONNEL – après dépréciation des goodwill	11 490	12 241	
Produits financier	3 155	4 697	
Charges financières	-4 605	-9 695	
Résultat financier	-1 450	-4 998	(2.12)
Charges d'impôt sur le résultat	-5 587	-2 151	(2.4, 2.10)
Résultat après impôts	4 453	5 092	
Résultat net – part des minoritaires	-5	-145	
Résultat net - part du Groupe	4 458	5 237	
Résultat de la période	4 458	5 237	
Nombre d'actions	1 131 480	1 131 480	(2.3)
RESULTAT (de base & dilué) PAR ACTION	3.94	4.63	

Etat du résultat global

en K€	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net de la période	4 453	5 092
Ecart résultant de la conversion des états financiers d'entités étrangères	471	-1 374
Perte sur rachat d'intérêts minoritaires	-169	-3
Résultat global total	4 755	3 715
Attribuable :		
- aux minoritaires	147	-140
- au Groupe	4 608	3 855

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capitaux propres – Part du Groupe	Capitaux propres – Part des minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/2007	357 917	54	357 971
Écarts de conversion	-1 374		-1 374
Cession de titres au Groupe – reclassement d'intérêts minoritaires	-8	5	-3
Part des minoritaires dans les acquisitions			
Autres variations			
Total des opérations n'affectant pas le résultat	-1 382	5	-1 377
Résultat de l'exercice	5 237	-145	5 092
Dividendes	-2 263		-2 263
Solde au 31/12/2008	359 509	-86	359 423
Écarts de conversion	469	2	471
Cession de titres au Groupe – reclassement d'intérêts minoritaires	-319	150	-169
Autres variations			
Total des opérations n'affectant pas le résultat	150	152	302
Résultat de l'exercice	4 458	-5	4 453
Dividendes *	-2 027	-10	-2 037
Solde au 31/12/2009	362 090	51	362 141

* Soit 1,80€ par action.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

La trésorerie d'ouverture et de clôture au tableau des flux de trésorerie se détermine de la manière suivante :

en K€	31/12/2009	31/12/2008	Notes
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif	46 336	25 151	(actif)
Découverts bancaires remboursables à vue	-7 354	-10 564	(2.6)
Intérêts courus des dettes financières		-49	(2.6)
Trésorerie au tableau de variation des flux de trésorerie	38 982	14 538	

Le rapprochement avec la « Partie à court terme des dettes portant intérêt » inscrite au passif est présenté en note 2.6.

Variation des flux de trésorerie

en K€	31/12/2009	31/12/2008	Notes
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 453	5 092	
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
• Amortissements et provisions	29 817	19 692	(2.1.4 à 2.1.6, 2.5)
• Variation des impôts différés	27	969	(2.4)
• Plus values de cession, nettes d'impôt	50	383	
• Ecart de conversion	471	-1 374	
• Autres	-169	-15	
<i>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</i>	<i>34 649</i>	<i>24 747</i>	
• Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	40 420	986	Bilan
• Variation liée à l'impôt sur les bénéfices	9 757	-5 420	
• Impôt sur les bénéfices décaissé	-2 568	465	
(1) Flux net de trésorerie générés par l'activité	82 258	20 778	
• Acquisitions d'immobilisations	-29 033	-28 822	(2.1.4 à 2.1.6)
• Cessions d'immobilisations	5 094	3 233	
• Incidence des variations de périmètre - acquisitions	-607	-5 288	
• Incidence des variations de périmètre - cessions	617	0	
(2) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-23 929	-30 877	
• Dividendes versés	-20 812	-8 541	(Variation des capitaux propres)
• Dividendes reçus	18 775	6 278	
• Augmentation de capital			
• Emprunts souscrits	3 955	9 640	
• Remboursements d'emprunts	-35 041	-8 034	
• Intérêts payés	-955	-4 640	
• Intérêts reçus	193	548	
(3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-33 885	-4 749	
(1+2+3) Total des flux de trésorerie	24 444	-14 848	
Trésorerie d'ouverture	14 538	29 386	
Trésorerie de clôture	38 982	14 538	
Variation de trésorerie	24 444	-14 848	

Présentation des états financiers consolidés

1- Principes généraux – déclaration de conformité

Les comptes consolidés du Groupe EXACOMPTA CLAIREFONTAINE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés du Groupe Exacompta Clairefontaine ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 12 avril 2010. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

2- Adoption des normes internationales

Nouvelles normes d'application obligatoire en 2009 :

- ✗ IAS 1 révisée *Présentation des états financiers*
- ✗ IFRS 8 *Secteurs opérationnels* (qui remplace la norme IAS 14 *Information sectorielle*)
- ✗ IAS 23 révisée *Coûts d'emprunt*

L'application de ces normes aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2009 n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe.

Normes adoptées par l'Union Européenne d'application optionnelle en 2009 :

Le Groupe n'a anticipé l'application d'aucune norme ou interprétation au 31 décembre 2009. Les incidences des nouveaux textes, dont IFRS 3 révisée – *Regroupements d'entreprises* et IAS 27 révisée – *Etats financiers consolidés et individuels* sont en cours d'évaluation. Cependant, aucun impact significatif sur les états financiers n'est attendu au titre des nouveaux textes qui seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2010.

L'IASB, au cours de sa réunion des 23 et 24 juin 2005, a retiré l'interprétation IFRIC 3 relative au traitement comptable des droits d'émission des gaz à effet de serre. En conséquence, le traitement comptable appliqué est décrit dans la note 8. Ce traitement est provisoire dans l'attente d'une position définitive de l'IASB.

3- Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de

l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Elles ont été appliquées d'une manière uniforme à l'ensemble des entités du Groupe Exacompta Clairefontaine.

4- Consolidation des filiales

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère, Exacompta Clairefontaine, ainsi que ceux des entités contrôlées par la mère (« les filiales »). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes de bilan, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la consolidation.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe. Les pertes latentes sont éliminées de la même manière, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

5- Monnaies étrangères

Les états financiers individuels de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique dans lequel elle opère. Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés en Euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la société Exacompta Clairefontaine et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés au résultat financier selon le cas en produits ou en charges.

Pour chaque entité individuelle exerçant son activité à l'étranger, les actifs et les passifs sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice, ce qui représente une approximation suffisante des cours aux dates de transaction, en l'absence de fluctuations significatives.

Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en écart de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

6- Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3. Le coût de l'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis et des passifs encourus à la date de prise de contrôle de l'entité.

Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif, et évalué initialement à son coût, correspondant à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Si la part d'intérêts de l'acquéreur excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Un regroupement d'entreprises impliquant des entités sous contrôle commun est un regroupement dans lequel la totalité des entités ou des activités se regroupant sont contrôlées in fine par la même partie, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas temporaire.

En l'absence de dispositions spécifiques dans les normes, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode de la valeur comptable à l'ensemble des opérations impliquant les entités sous contrôle commun.

7- Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions détenus par le Groupe sont destinés à être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives. Le Groupe ne détient pas de bien immobilier significatif entrant dans la catégorie des immeubles de placement.

Les installations industrielles et autres équipements sont des actifs détenus dans le cadre des activités de production ou de fourniture de biens et services.

L'ensemble des immobilisations corporelles dont le Groupe est propriétaire est inscrit au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont des actifs destinés à la production comptabilisés au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisation corporelle distincte. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les contrats de location qui ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les actifs correspondants sont comptabilisés dans les immobilisations à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimums au titre de la location diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur, en contrepartie d'une dette financière. Les paiements minimaux au titre de ces contrats sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location financement, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette financière restant due au passif.

Ces actifs loués sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, sur la même base que les actifs détenus.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire et aucune valeur résiduelle n'est retenue. Il est déterminé en fonction de la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle sur les bases suivantes et par an :

- Terrains	non amortis
- Constructions	25 à 40 ans
- Agencements et aménagements	10 à 20 ans
- Installations techniques et équipements	10 à 20 ans
- Autres matériels de bureau et informatique	3 à 10 ans

La durée d'utilité des principales immobilisations corporelles fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, la modification de la durée d'utilité est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

8- Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et si le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif.

Lorsque les principes pour la comptabilisation à l'actif de dépenses de développement ne sont pas satisfaits, elles sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

L'examen des coûts exposés a conduit le Groupe à ne pas activer de dépenses de développement.

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les filiales papetières du Groupe exercent une activité soumise à la réglementation de l'ordonnance n°2004-330 du 15 avril 2004 portant transposition en droit français, dans le code de l'environnement, de la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil établissant un système d'échange de quotas de gaz à effet de serre, adoptée le 13 octobre 2003.

Un quota est une unité de compte représentative de l'émission d'une tonne de dioxyde de carbone faisant l'objet d'un titre émis par l'Etat, valable pour une durée spécifiée.

L'Etat alloue aux exploitants, pour chaque installation autorisée, un certain nombre de quotas.

La quantité totale de dioxyde de carbone émise par chaque installation au cours d'une année civile est mesurée ou calculée et exprimée en tonnes de dioxyde de carbone.

L'exploitant est tenu de restituer chaque année à l'Etat un nombre de quotas égal au total de ses émissions au cours de l'année civile écoulée.

Les quotas alloués par l'Etat le sont à titre gratuit dans le cadre d'un plan national. La première période s'est achevée le 31 décembre 2007, la deuxième période – quinquennale – a débuté le 1^{er} janvier 2008 et couvre la période 2008 – 2012.

Les quotas sont des biens meubles exclusivement matérialisés par une inscription au compte de leur propriétaire dans le registre national français. Ils sont négociables, transmissibles par virement de compte à compte et confèrent des droits identiques à leurs détenteurs.

Bien que n'augmentant pas directement les avantages économiques futurs se rattachant à un actif existant, les quotas d'émission sont nécessaires pour que les filiales puissent obtenir les avantages économiques futurs de leurs autres actifs. Ils sont donc comptabilisés à l'actif en tant qu'immobilisation incorporelle.

L'obligation de restitution à l'Etat des émissions de gaz constatées au cours de la période donne lieu à la constatation d'un passif par la contrepartie d'une charge.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés à la valeur constatée sur le marché d'échange à la date de leur réception, majoré le cas échéant de la valeur des quotas acquis sur le marché.

Le passif correspondant aux quotas d'émission à restituer est évalué sur la base de la valeur d'entrée des quotas alloués, majoré le cas échéant de la valeur des quotas acquis sur le marché.

Dans le cas de quotas acquis et excédentaires à la clôture, un test de dépréciation est effectué consistant à comparer leur valeur comptable à la valeur sur le marché d'échange à la clôture de l'exercice.

Les quotas délivrés gratuitement par l'Etat ne sont pas soumis à dépréciation.

Goodwills

Les goodwills résultent de l'acquisition des filiales.

S'agissant des acquisitions d'entreprises ayant eu lieu après le 1^{er} janvier 2003, le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets diminués des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions antérieures à cette date, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie faisant l'objet d'un test de dépréciation annuel, ainsi qu'à chaque arrêté s'il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée.

Les unités génératrices de trésorerie ont été déterminées au niveau des entités porteuses de goodwill. Ces unités génératrices de trésorerie sont largement indépendantes du Groupe consolidé, et leur taille est inférieure aux segments opérationnels tels que définis par la norme IFRS 8 *Secteurs opérationnels*.

Chaque année des tests de valeur sont réalisés sur l'ensemble des goodwills selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés sur une durée moyenne de 5 ans, ils sont actualisés au taux de 8 % et tiennent compte d'une valeur terminale.

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie puis aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Une perte de valeur pour un goodwill comptabilisée au compte de résultat n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

Marques

Les marques sont inscrites en tant qu'actifs incorporels et comptabilisées à leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition. En l'absence de limite prévisible à leur capacité de générer des flux nets de trésorerie, la durée d'utilité des marques exploitées par le Groupe est considérée comme indéfinie.

Elles ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ainsi qu'à chaque arrêté s'il existe un indice de perte de valeur. La valeur recouvrable est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus actualisés au taux de 8 %.

Les dépenses portant sur des marques générées en interne sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée sur les bases suivantes et par an :

- | | |
|--|------------|
| - Brevets, licences et logiciels | 3 à 8 ans |
| - Autres immobilisations incorporelles | 5 à 10 ans |

9- Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwills et marques)

A chaque clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer la perte de valeur éventuelle.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée suivant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Si la valeur recouvrable est estimée comme étant inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est immédiatement enregistrée dans les charges au compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée pour un actif lors d'un exercice antérieur peut être reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

10- Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés sont classés en actifs disponibles à la vente évalués en juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres.

Si la juste valeur ne peut être estimée de façon fiable, les participations restent évaluées au coût d'acquisition. Dans le cas d'une dépréciation, la perte de valeur est enregistrée au compte de résultat.

Les créances rattachées aux participations et autres immobilisations financières sont évaluées en juste valeur lors de la comptabilisation initiale et au coût amorti lors des évaluations ultérieures.

11- Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont classées dans la catégorie IAS 39 des prêts et créances. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale et au coût amorti lors des évaluations ultérieures. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

12- Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût comprend les coûts directs de matière première et les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. En général, le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

13- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements sont convertibles en un montant de trésorerie connu sous un délai maximal de mobilisation de un mois et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont classées dans la catégorie des actifs disponibles à la vente.

Les découverts bancaires remboursables à vue et la part à court terme des comptes courants qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

14- Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement.

Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

Le Groupe n'applique pas la comptabilité dérogatoire de couverture (couverture de flux de trésorerie et couverture de juste valeur). Les instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur par le résultat. Le profit ou la perte résultant des évaluations successives à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat.

La juste valeur des swaps, cap et floor de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier les instruments à la date de clôture.

15- Dettes portant intérêt

Tous les instruments financiers sont évalués initialement à leur juste valeur et au coût amorti lors des évaluations ultérieures.

Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le résultat. Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition ou à l'émission d'un instrument financier et n'incluent pas les coûts internes d'administration.

Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

16- Avantages du personnel

Régimes à cotisations définies

Les paiements à un régime à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'elles sont encourues.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures.

Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est déterminé par référence au taux de marché des OAT à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie. Les calculs sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées. L'ensemble des écarts actuariels est comptabilisé immédiatement en charges de la période.

17- Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque l'opération a été approuvée par le Groupe et a fait l'objet d'une communication.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

18- Produits

Produits des activités ordinaires

Les ventes de produits et de services sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales et des taxes relatives aux ventes.

Les ventes de biens sont comptabilisées dans le compte de résultat lors de la livraison des biens et du transfert de la propriété à l'acheteur qui en supporte les risques et les avantages.

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture, évalué par référence aux travaux effectués.

Subventions publiques

Les subventions publiques qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en tant que produits dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle les charges ont été encourues.

Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont déduites de cet actif pour constituer son coût de revient.

La subvention est comptabilisée en produits sur la durée d'utilité de l'actif amortissable par l'intermédiaire d'une réduction de la charge d'amortissement.

19- Charges

Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre d'un contrat de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Les avantages reçus ou à recevoir pour le locataire sont comptabilisés en résultat selon la même règle d'étalement sur la durée du contrat.

Résultat financier

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts et les passifs de trésorerie, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments financiers qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

20- Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est également comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Le goodwill non déductible fiscalement ;
- La comptabilisation initiale (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises) d'un actif ou d'un passif qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.

21- Gestion du risque financier

D'une façon générale, le Groupe Exacompta Clairefontaine écarte toute opération financière à caractère complexe. Il reste cependant exposé à certains risques liés à l'utilisation d'instruments financiers dans le cadre de ses activités.

La gestion du risque est assurée par les unités opérationnelles dans le respect de la politique définie au niveau de la Direction générale.

Risques de marché

L'exposition aux risques de marché consiste essentiellement au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

□ Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses principales filiales. Les risques liés aux transactions commerciales, libellées dans une monnaie autre que les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe, concernent principalement les achats de matières premières.

Pour gérer ce risque de change, le Groupe couvre environ 50% des transactions futures anticipées dans chaque devise importante sur les trois mois à venir par des contrats d'options. Les variations de taux de change n'ont aucun impact significatif sur le compte de résultat ou les capitaux propres au 31 décembre 2009.

□ Risque de taux d'intérêt

Le risque auquel le groupe est exposé provient des emprunts. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le Groupe au risque de variation des flux de trésorerie. Il adapte ses décisions de couverture de taux en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de ses encours de financement. A cette fin, des swaps de taux d'intérêt sont contractés.

Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer ce risque est de s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, sans encourir de pertes inacceptables ni porter atteinte à sa réputation.

A cet effet, des financements à court terme (échéances de moins d'un an) sont mis en place pouvant être assurés par des billets de trésorerie ou des crédits spot rémunérés à taux fixe. Le Groupe dispose par ailleurs d'une ligne de tirage, couvrant les échéances moyen et long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

□ Créances clients et autres débiteurs

La concentration du risque de crédit n'est pas significative, il est réparti sur un grand nombre de clients. Le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans influence significative sur le risque de crédit.

Le Groupe a mis en place des outils de suivi des encours lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le groupe que dans le cadre de paiements d'avance. Au surplus, le risque de crédit est limité par la souscription de contrats d'assurance-crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs. Les pertes de valeur correspondent à des pertes spécifiques liées aux risques individualisés.

Les montants présentés au bilan sont nets des pertes de valeur comptabilisées.

□ Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit sur les placements, dépôts à court terme et autres instruments de trésorerie en souscrivant uniquement dans des titres liquides.

Les contreparties étant des banques de premier ordre, le Groupe ne s'attend pas à ce que certaines fassent défaut.

22- Information sectorielle

L'application de la nouvelle norme IFRS 8 *Secteurs opérationnels* par le Groupe n'a pas eu d'incidence sur la présentation des états financiers, l'information fournie en application de l'ancienne norme IAS 14 *Information sectorielle* étant déjà basée sur les données issues de l'organisation interne du Groupe.

En conséquence, il n'y a pas lieu de retraiter les informations sectorielles des périodes comparatives précédentes.

Basés sur l'organisation interne du Groupe, les segments opérationnels pour l'information financière sont définis par pôle de métier.

Les activités principales par pôle de métier sont les suivantes :

- Papier : production, finition et mise en format de papier
- Transformation : façonnage d'articles de papeterie, de bureau et de classement

Les opérations entre les différents pôles de métier sont réalisées à des conditions de marché.

Une information sectorielle par zone géographique est également présentée, ventilée pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle et pour les autres informations par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Notes annexes aux comptes consolidés

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés sont consolidées au 31 décembre 2009 suivant la méthode de l'intégration globale (I.G.).

Nom	Adresse	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	N° de SIREN
EXACOMPTA CLAIREFONTAINE	88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE			Société mère	505 780 296
A.B.L.	132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	622 033 124
A.F.A.	132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	582 090 452
L'AGENDA MODERNE	42, rue de Sévigné 75003 PARIS	100	100	I.G.	552 097 347
BRAUSE GmbH	D – 51149 KÖLN	100	100	I.G.	
BRAUSE Produktion	D – 51149 KÖLN	100	100	I.G.	
CARTOREL	358, Avenue de Paris 79025 NIORT	100	100	I.G.	025 770 470
CFR Ile Napoléon	RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100	100	I.G.	439 721 697
CHÂTELLES TRANSFORMATION	Route des Châtelles 88110 RAON L'ETAPE	100	100	I.G.	492 300 561
PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE	88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE	100	100	I.G.	402 965 297
CLAIREFONTAINE RHODIA	RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100	100	I.G.	339 956 781
CLAIRCELL	ZI – rue de Chartres 28160 BROU	100	100	I.G.	432 357 358
CLAIR MAROC	Parc industriel de Bouskoura, lot n°4 20180 BOUSKOURA	100	100	I.G.	
EXACLAI POLSKA	Ul lesnà 23 – Kotowice PL – 55–011 SIECHNICE	100	100	I.G.	
COGIR	10, rue Beauregard 37110 CHATEAU RENAULT	100	100	I.G.	885 783 159
REGISTRES LE DAUPHIN	27, rue Georges Sand 38500 VOIRON	100	100	I.G.	055 500 953
DECOPATCH	6, rue Henri Becquerel 69740 GENAS	100	100	I.G.	400 210 449

EVERBAL	2, Route d'Avaux 02190 EVERGNICOURT	100	100	I.G.	542 091 194
EXACLAIR BARCELONE	E – 08110 MONTCADA Y REIXAC	100	100	I.G.	
EXACLAIR BRUXELLES	249, Boulevard de l'Humanité B – 1620 DROGENBOS	100	100	I.G.	
EXACOMPTA	138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	702 047 564
EXACLAIR IRLANDE	9, Cedar Drive – Millfarm DUNBOYNE	100	100	I.G.	
EXACLAIR NEW YORK	143 west, 29th street USA – NEW YORK	100	100	I.G.	
FACIMPRIM	15, rue des Ecluses Saint Martin 75020 PARIS	100	100	I.G.	702 027 665
GRAFOCARTE	125, rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX	100	100	I.G.	342 163 532
IMPRIMERIE GIRAULT MORIN	138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	312 058 100
INTERVAL EDITIONS	3, rue Fortia 13001 MARSEILLE	100	100	I.G.	438 399 685
KERLUDE	Pen A Hoat 22780 LOGUIVY PLOUGRAS	100	100	I.G.	437 350 416
KOHLER	D – 51149 KÖLN	100	100	I.G.	
LALO	138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	572 016 814
CALENDRIERS LAVIGNE	125, rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX	100	100	I.G.	652 000 498
MAILDOR PRODUCTION	Zone Industrielle 76220 GOURNAY EN BRAY	100	100	I.G.	562 078 519
MAKANE BOUSKOURA	Parc industriel de Bouskoura, lot n°4 20180 BOUSKOURA	100	100	I.G.	
PAPETERIE DE MANDEURE	14, rue de la Papeterie 25350 MANDEURE	100	100	I.G.	339 310 807
MANUCLASS	ZI d'Etriché 49500 SEGRE	100	100	I.G.	318 110 665
ERNST STADELMANN	Bahnhofstrasse 8 A – 4070 EFERDING	99	99	I.G.	
PELISSIER MI	ZI – rue de Chartres 28160 BROU	100	100	I.G.	490 846 763
PUBLIDAY MULTIDIA	Parc industriel de Bouskoura, lot n°4 20180 BOUSKOURA	100	100	I.G.	
EDITIONS QUO VADIS	14, rue du Nouveau Bêle 44470 CARQUEFOU	100	100	I.G.	054 807 748
QUO VADIS International Ltd	1055, rue Begin – Ville Saint Laurent QUEBEC H4R 1V8	100	100	I.G.	
QUO VADIS Italia Srl	19 via Roberto Lepetit I – 20124 MILANO	100	100	I.G.	

QUO VADIS Japon Co Ltd	Sangenjaya Combox 4F 1-32-3 Kamjuma Setagaya-Ku, TOKYO	100	100	I.G.	
QUO VADIS Polonia Spzoo	Ul Oeniadeckich 18 60-773 POZNAN	100	100	I.G.	
QUO VADIS Editions Inc	120, Elmview Avenue HAMBURG, NY 14075-3770	100	100	I.G.	
IMPRIMERIE RAYNARD	6, rue de la Peltière – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE	100	100	I.G.	659 200 786
CLAIREFONTAINE RHODIA Ltd	Crest House, 7 Highfield Road Edgbaston, BIRMINGHAM	100	100	I.G.	
RODECO	D – 51149 KOLN	100	100	I.G.	
ROLFAX	ZI route de Montdidier 60120 BRETEUIL	100	100	I.G.	432 030 088
SCHUT	Kabeljauw 2 NL – 6866 HEELSUM	100	100	I.G.	
SILL	Rue du Moulin 62570 WIZERNES	100	100	I.G.	085 650 141
SOFAC	125, rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX	100	100	I.G.	332 346 444
PAPETERIE VERILHAC FRERES	Lieudit Noyer Chut SECHILLENNE 38220 VIZILLE	100	100	I.G.	054 504 410
TOLLIT & HARVEY Ltd	Oldmedows Road KING'S LYNN, Norfolk PE30 4LW	100	100	I.G.	

Mouvements affectant le périmètre de consolidation	
Entrées – acquisitions	Sorties
<ul style="list-style-type: none"> Acquisition des intérêts des minoritaires dans les sociétés CLAIR MAROC et PUBLIDAY MULTIDIA – 3 mars 2009 ETABLISSEMENTS FERNAND HESS ET FILS L'AGENDA MODERNE – 7 juillet 2009 – <i>Fabrication d'agendas de luxe</i> 	<ul style="list-style-type: none"> NAUTICARD INTERNATIONAL – Liquidation 11 juin 2009 BRAUSE PRODUKTION I.L. – Liquidation 10 décembre 2009 SCI DE PEN HOAT – Cession 23 décembre 2009

Les effets des mouvements de périmètre sont détaillés dans les informations sur le bilan et le compte de résultat ci-après.

2. INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

2.1 Actifs non courants

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés à la valeur constatée sur le marché d'échange à la date de leur réception.

Le montant net des droits d'émission de gaz à effet de serre inscrit à l'actif s'élève à 1 033 K€ au 31 décembre 2009.

Marques

Dans le poste « concessions, brevets, licences » figurent des marques pour un montant global de 9 005 K€.

Les tests de dépréciation sont effectués sur la base des flux de trésorerie futurs attendus, actualisés au taux de 8%.

Aucune perte de valeur n'a été enregistrée dans les comptes de l'exercice 2009.

Goodwills

Les principaux goodwills enregistrés concernent 6 filiales au 31 décembre 2009.

Les goodwills inscrits en 2009 sont issus de l'acquisition d'un fonds de commerce pour un montant de 195 K€, et de l'acquisition de la société Ets Fernand Hess et fils L'Agenda Moderne pour un montant de 152 K€.

Les flux de trésorerie futurs sont déterminés sur une durée moyenne de 5 ans. Ils sont actualisés au taux de 8% et tiennent compte d'une valeur terminale.

Au compte de résultat est inscrit une dépréciation des goodwills pour un montant de 2 006 K€, occasionnée par une diminution de la rentabilité entraînant la révision de la capacité à générer des flux nets de trésorerie dans le secteur Transformation.

L'information sectorielle présente la répartition des goodwills par secteurs d'activités et géographiques.

2.1.2 Immobilisations corporelles

La durée d'utilité des principales immobilisations corporelles a fait l'objet d'une revue dans le Groupe. Aucune modification de durée d'utilité conduisant à un changement significatif d'estimation comptable n'a été identifiée sur la période.

Contrats de location financement agrégés dans les tableaux correspondants

en K€	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations corporelles	16 816	18 182
Terrains	53	76
Constructions	5 918	7 261
Installations techniques, mat et outillages industriels	10 845	10 845
Amortissements	11 565	11 083
Cumulés à l'ouverture	11 083	10 155
Dotation de la période	930	928
Cession SCI de Pen Hoat	-448	
Emprunts	127	932

2.1.3 Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés ainsi que les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'acquisition à défaut de juste valeur fiable. Leur évaluation tient compte de leur valeur d'utilité et de leur actif net comptable.

Les créances rattachées aux participations et les autres immobilisations financières sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2.1.4 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2009, en K€	Goodwills	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	16 767	22 338	1 762	40 867
Acquisitions	346	2 473	319	3 138
Cessions		-587	-355	-942
Variations de périmètre		-13	-15	-28
Ecart de conversion		8	-10	-2
Transferts et autres mouvements	-72	-2 554	-24	-2 650
Valeur brute à la clôture	17 041	21 665	1 677	40 383
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	2 657	8 903	1 153	12 713
Cessions		-418	-303	-721
Variations de périmètre		27	-3	24
Amortissements		925	254	1 179
Dépréciations	2 006			2 006
Reprises		-32	-15	-47
Ecart de conversion		7	-8	-1
Transferts et autres mouvements				
Amortissements et dépréciations à la clôture	4 663	9 412	1 078	15 153
Valeur nette comptable à l'ouverture	14 110	13 435	609	28 154
Valeur nette comptable à la clôture	12 378	12 253	599	25 230

Au 31 décembre 2008, en K€	Goodwills	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	18 168	20 058	1 499	39 725
Acquisitions	1 096	3 978	127	5 201
Cessions		-624	-2	-626
Variations de périmètre				
Ecart de conversion		-12	15	3
Transferts et autres mouvements	-2 497	-1 062	123	-3 436
Valeur brute à la clôture	16 767	22 338	1 762	40 867
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	5 154	8 848	935	14 937
Cessions		-571	-2	-573
Variations de périmètre				
Amortissements		949	260	1 209
Dépréciations		250		250
Reprises		-597	-15	-612
Ecart de conversion		-11	10	-1
Transferts et autres mouvements	-2 497	35	-35	-2 497
Amortissements et dépréciations à la clôture	2 657	8 903	1 153	12 713
Valeur nette comptable à l'ouverture	13 014	11 210	564	24 788
Valeur nette comptable à la clôture	14 110	13 435	609	28 154

2.1.5 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2009, en K€	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres immos corporelles	Acomptes et immos en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	125 119	336 854	27 479	6 251	495 703
Acquisitions	2 926	13 800	1 288	7 846	25 860
Cessions	-1 576	-11 802	-1 006		-14 384
Variations de périmètre	-1 186	926	73		-187
Ecart de conversion	143	353	62		558
Transferts et autres mouvements	856	5 151	-40	-6 137	-170
Valeur brute à la clôture	126 282	345 282	27 856	7 960	507 380
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	59 599	209 027	20 564	14	289 204
Cessions	-1 299	-10 547	-868		-12 714
Variations de périmètre	-272	745	70		543
Amortissements	4 661	17 364	2 037		24 062
Dépréciations					
Reprises	-8	-746	-85		-839
Ecart de conversion	35	323	52		410
Transferts et autres mouvements					
Amortissements et dépréciations à la clôture	62 716	216 166	21 770	14	300 666
Valeur nette comptable à l'ouverture	65 520	127 827	6 915	6 237	206 499
Valeur nette comptable à la clôture	63 566	129 116	6 086	7 946	206 714

Au 31 décembre 2008, en K€	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres immos corporelles	Acomptes et immos en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	120 897	319 688	26 002	6 096	472 683
Acquisitions	1 243	13 437	2 598	7 665	24 943
Cessions	-586	-8 365	-2 261	-290	-11 502
Variations de périmètre	4 238	7 972	798		13 008
Ecart de conversion	-843	-1 711	-203	8	-2 749
Transferts et autres mouvements	170	5 833	545	-7 228	-680
Valeur brute à la clôture	125 119	336 854	27 479	6 251	495 703
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	54 763	194 769	19 988	304	269 824
Cessions	-299	-7 424	-2 107		-9 830
Variations de périmètre	1 129	6 978	709		8 816
Amortissements	4 445	17 326	2 095		23 866
Dépréciations				-290	-290
Reprises	-27	-761	-128		-916
Ecart de conversion	-222	-1 521	-178		-1 921
Transferts et autres mouvements	-190	-340	185		-345
Amortissements et dépréciations à la clôture	59 599	209 027	20 564	14	289 204
Valeur nette comptable à l'ouverture	66 134	124 919	6 014	5 792	202 859
Valeur nette comptable à la clôture	65 520	127 827	6 915	6 237	206 499

2.1.6 Actifs financiers

Au 31 décembre 2009, en K€	Participations non consolidées	Créances rattachées aux participations	Prêts	Autres créances	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 398	417	950	1 606	4 371
Acquisitions			135	108	243
Cessions	-145				-145
Variations de périmètre	115		380	3	498
Ecart de conversion				-8	-8
Transferts et autres mouvements			-211	-150	-361
Valeur brute à la clôture	1 368	417	1 254	1 559	4 598
Dépréciations à l'ouverture	1 388	417	8	4	1 817
Acquisitions / cessions					
Variations de périmètre					
Dépréciations	50		375	2	427
Reprises	-80			-3	-83
Ecart de conversion					
Transferts et autres mouvements					
Dépréciations à la clôture	1 358	417	383	3	2 161
Valeur nette comptable à l'ouverture	10	0	942	1 602	2 554
Valeur nette comptable à la clôture	10	0	871	1 556	2 437

Au 31 décembre 2008, en K€	Participations non consolidées	Créances rattachées aux participations	Prêts	Autres créances	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 506	388	1 034	1 471	4 399
Acquisitions		100	186	268	554
Cessions	-112			-153	-265
Variations de périmètre				4	4
Ecart de conversion				35	35
Transferts et autres mouvements	4	-71	-270	-19	-356
Valeur brute à la clôture	1 398	417	950	1 606	4 371
Dépréciations à l'ouverture	1 494	376	8	14	1 892
Acquisitions / cessions				-9	-9
Variations de périmètre					
Dépréciations	2	41			43
Reprises	-108			-1	-109
Ecart de conversion					
Transferts et autres mouvements					
Dépréciations à la clôture	1 388	417	8	4	1 817
Valeur nette comptable à l'ouverture	12	12	1 026	1 457	2 507
Valeur nette comptable à la clôture	10	0	942	1 602	2 554

Les autres créances sont principalement composées de dépôts et cautionnements qui s'élèvent à 1 239 K€ au 31 décembre 2009 contre 1 244 K€ au 31 décembre 2008.

2.1.7 Tableau des échéances des autres actifs financiers

Au 31 décembre 2009, en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Créances rattachées à des participations	417			417
Prêts	532	198	524	1 254
Autres immobilisations financières	1 123	54	382	1 559
Immobilisations et créances financières	2 072	252	906	3 230

Au 31 décembre 2008, en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Créances rattachées à des participations	417			417
Prêts	180	245	525	950
Autres immobilisations financières	1 205	21	380	1 606
Immobilisations et créances financières	1 802	266	905	2 973

2.2 Actifs courants

2.2.1 Stocks par nature

Au 31 décembre 2009, en K€	Matières premières	En-cours	Produits intermédiaires et finis	Total
Valeur brute à l'ouverture	54 671	14 707	102 516	171 894
Variation	-5 402	-1 685	-12 834	-19 921
Valeur brute à la clôture	49 269	13 022	89 682	151 973
Dépréciations à l'ouverture	4 042	612	9 304	13 958
Dotations	3 941	677	7 986	12 604
Reprises	-3 743	-597	-8 796	-13 136
Ecarts de conversion et autres mouvements	-37		87	50
Dépréciations à la clôture	4 203	692	8 581	13 476
Valeur nette comptable à l'ouverture	50 629	14 095	93 212	157 936
Valeur nette comptable à la clôture	45 066	12 330	81 101	138 497

La valeur nette comptable des stocks comporte 704 K€ au titre de L'Agenda Moderne entrée dans le périmètre en 2009.

Au 31 décembre 2008, en K€	Matières premières	En-cours	Produits intermédiaires et finis	Total
Valeur brute à l'ouverture	53 492	13 301	96 467	163 260
Variation	1 179	1 406	6 049	8 634
Valeur brute à la clôture	54 671	14 707	102 516	171 894
Dépréciations à l'ouverture	3 271	416	7 800	11 487
Dotations	3 811	609	9 061	13 481
Reprises	-3 028	-412	-7 392	-10 832
Ecarts de conversion et autres mouvements	-12	-1	-165	-178
Dépréciations à la clôture	4 042	612	9 304	13 958
Valeur nette comptable à l'ouverture	50 221	12 885	88 667	151 773
Valeur nette comptable à la clôture	50 629	14 095	93 212	157 936

La valeur nette comptable des stocks au 31 décembre 2008 comporte 1 947 K€ au titre de Tollit & Harvey entrée dans le périmètre au second semestre 2008.

2.2.2 Dépréciation des autres actifs courants

en K€	Dépréciations à l'ouverture	Dotations	Reprises	Autres variations	Dépréciations à la clôture
Créances clients	5 335	1 713	-1 776		5 272
Autres créances	364	545	-99		810
Total	5 699	2 258	-1 875		6 082

Tableau des échéances des créances clients et autres créances

en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Clients et comptes rattachés	112 214	51		112 265
Créances fiscales et sociales	8 452			8 452
Comptes courants débiteurs	553	174		727
Débiteurs divers	2 712			2 712
Charges constatées d'avance	2 077			2 077
Actifs courants	126 008	225		126 233
Dépréciation				6 082
Créances clients et autres créances au bilan				120 151

Les créances clients comportent 532 K€ au titre de L'Agenda Moderne entrée dans le périmètre en 2009.

2.2.3 Valeurs mobilières de placement

La valeur au bilan des valeurs mobilières de placement, soit 24 212 K€, correspond à la valeur de marché au 31 décembre 2009. La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2.3 Capitaux propres

Le capital de la société mère est composé de 1 131 480 actions de 4 Euros, soit 4 525 920 €, sans variation sur l'exercice. Un droit de vote double est attribué à chaque action entièrement libérée pour laquelle est justifiée une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Aucune politique particulière de gestion du capital n'est mise en œuvre par le Groupe.

Les ETABLISSEMENTS CHARLES NUSSE détiennent 80,46 % du capital.

2.4 Impôts différés

Les principaux retraitements source d'imposition différée concernent les provisions réglementées, les crédits baux, les subventions publiques, les marques, les profits internes sur stocks et des provisions.

La variation des impôts différés au bilan s'élève à 408 K€ (augmentation de l'impôt différé passif net). La variation de l'impôt différé enregistrée au compte de résultat s'élève à 550 K€ (charge d'impôt différé).

La preuve d'impôt est présentée au paragraphe 2.10.

Tableau de variation des impôts différés

en K€	A la clôture	A l'ouverture	Variation
Impôts différés actifs	369	750	-381
Impôts différés passifs	28 146	28 119	27
Impôt différé net	27 777	27 369	408

2.5 Provisions

Les provisions se répartissent de la manière suivante :

en K€	Provisions à l'ouverture	Dotations	Reprises	Provisions non utilisées	Autres variations	Provisions à la clôture
Provisions pour pensions et obligations similaires	10 013	2 982	-539	-67	141	12 530
Autres provisions non courantes	573	435	-413			595
Provisions non courantes	10 586	3 417	-952	-67	141	13 125
Provisions pour risques	1 123	970	-444	-191	-102	1 356
Autres provisions pour charges	829	673	-281		-52	1 169
Provisions courantes	1 952	1 643	-725	-191	-154	2 525

Les autres provisions non courantes concernent des restructurations mise en œuvre dans des filiales.

Les provisions pour pensions et obligations similaires comprennent essentiellement les provisions pour indemnités de départ en retraite et sont calculées à chaque clôture.

Elles sont évaluées, charges sociales incluses, avec les principaux paramètres suivants :

- probabilité de prise de retraite dans l'entreprise, turnover, mortalité
- évolution des salaires
- actualisation du montant obtenu au taux de 3,90 %

Les montants versés à des organismes d'assurance sont déduits de la provision.

Variation nette de la provision pour pensions et obligations similaires

en K€	31/12/2009
Engagement à l'ouverture	10 013
Coût des services rendus	760
Coût financier	650
Gains et pertes actuariels	1 107
→ <i>Dont variations actuarielles</i>	1 583
→ <i>Dont nouvelles entrées</i>	121
→ <i>Dont sorties de l'exercice</i>	-597
Engagement à la clôture	12 530

L'engagement comptabilisé couvre les obligations au titre du régime applicable aux sociétés françaises pour 9 915 K€ et des régimes applicables aux sociétés étrangères pour 2 615 K€.

2.6 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Tableau du risque de liquidité

en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Emprunts auprès des Ets de Crédit	63	125		188
Dettes financières diverses	428	763	273	1 464
Dettes financières locations-financements	127			127
Concours bancaires	6 120			6 120
<i>Sous total</i>	6 738	888	273	7 899
Comptes courants créditeurs	1 234		30 000	31 234
Intérêts courus				
Total	7 972	888	30 273	39 133
<i>Intérêts estimés jusqu'à l'échéance</i>				79

- Dont dettes courantes 7 972 K€
- Dont dettes non courantes 31 161 K€

Les dettes financières souscrites auprès des établissements de crédit au 31 décembre 2009 sont intégralement libellées en euros et portent intérêt selon des taux variables.

Toutes les opérations de financement tant à court terme qu'à moyen et long terme sont indexées sur l'Euribor de la durée de financement augmenté d'une marge comprise entre 0,25 % et 0,45%. La juste valeur des dettes financières est égale à la valeur comptable.

2.7 Programmes d'émissions & instruments financiers

Billets de trésorerie et crédits spot

Le financement des besoins court terme est couvert par des billets de trésorerie émis par Exacompta Clairefontaine et des crédits spot.

Le plafond de l'encours autorisé s'élève à 125 000 K€ sans utilisation à la clôture. Aucune inscription ne figure à ce titre au poste « Partie à court terme des dettes portant intérêt » en conséquence de l'absence de marché pour les billets de trésorerie.

Ligne de tirage

Elle est négociée auprès de plusieurs banques pour un montant maximal de 145 000 K€ et couvre des échéances d'une durée maximale de 4 ans. Le Groupe n'a pas recours à cette ligne de tirage à la clôture de l'exercice 2009 et aucun montant n'est inscrit à ce titre dans le poste « Dettes portant intérêt ».

Les financements long terme peuvent faire l'objet d'emprunts négociés.

Instruments financiers

Le groupe utilise des produits dérivés principalement à des fins de couverture contre les risques de taux. Quant aux opérations relatives à la couverture contre les risques de change, elles sont non significatives.

La juste valeur des instruments financiers est fournie par les établissements financiers auprès desquels ils sont souscrits.

La variation de juste valeur comptabilisée dans les charges s'élève à 272 K€.

Risques de taux d'intérêts

Afin de se protéger contre les variations de taux d'intérêts, le groupe a mis en place des couvertures sous forme de contrats d'échange de taux, de SWAP, de CAP, de FLOOR.

Les types d'instruments qui peuvent être utilisés, ainsi que les niveaux de risques maximaux encourus sont déterminés par la direction générale. Le risque est contrôlé quotidiennement.

Une variation des taux d'intérêt de 1 point (100 points de base bancaire) aurait un impact de 222 K€ sur le résultat au 31 décembre 2009.

Portefeuille d'instruments financiers

Maturité résiduelle en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Swaps de taux	6 639	21 211	1 501	29 351
Achats de Cap	250	187		437
Ventes de Floor	125	94		219
Total	7 014	21 492	1 501	30 007

2.8 Autres dettes courantes

en K€	31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes reçus	418	446
Dettes fiscales et sociales	34 608	34 133
Fournisseurs d'immobilisations	2 068	2 219
Dettes diverses	9 326	11 358
Produits constatés d'avance	72	156
Instruments financiers dérivés	1 366	1 094
Total	47 858	49 406

La juste valeur des instruments dérivés est égale à la valeur comptable.

2.9 Engagements hors bilan – quotas d'émission de gaz à effet de serre

Le montant des engagements reçus est évalué par référence à la valeur constatée sur le marché d'échange.

Les engagements sur la durée résiduelle du plan d'allocation correspondent au cumul des allocations annuelles restant à obtenir valorisées au cours constaté sur le marché d'échange en fin de période. Le groupe n'attend pas de déficit global sur l'ensemble du plan.

Les quotas à restituer sont évalués conformément aux principes décrits dans la note 8 de présentation des états financiers consolidés.

en K€	31/12/2009	31/12/2008
<i>Droits d'émission de gaz à effet de serre</i>		
• Engagements donnés – restitution	1 000	2 073
• Engagements reçus – solde des allocations de la période	41	71
• Engagements reçus – allocations annuelles à obtenir	4 899	8 137

2.10 Impôt sur les bénéfices – Preuve d’impôt

en K€	31/12/2009	31/12/2008
Résultat de l'ensemble consolidé hors dépréciation des goodwill	4 453	5 092
Dépréciation des goodwill	2 006	–
Impôts sur les bénéfices	5 037	1 153
Impôts différés	550	998
Base fiscale consolidée	12 046	7 243
Taux d'impôt en vigueur Sté mère	33.33 %	33.33 %
Charge d'impôt théorique	4 015	2 414
Résultats déficitaires des sociétés fiscalement non intégrées	150	
Actifs d'impôts non retenus sur les sociétés étrangères	781	877
Différences de taux d'imposition	446	341
Décalage d'imposition	154	-1 455
Autres impacts	41	-26
Charge d'impôt effective	5 587	2 151

Impôts sur les bénéfices	5 037	1 153
Impôts différés	550	998
Charge d'impôt dans les comptes consolidés à la clôture	5 587	2 151

2.11 Effectif du groupe et avantages au personnel

Effectif moyen	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	468	468
Employés	804	814
Ouvriers et autres salariés	2 027	2 114
Total	3 299	3 396

Charges comptabilisées au titre des régimes à cotisations définies (en K€)	40 779	40 668
--	--------	--------

L’effectif au 31 décembre 2009 inclut 39 salariés au titre de la société L’Agenda Moderne entrée dans le périmètre.

2.12 Produits et charges financiers

en K€	31/12/2009	31/12/2008
Participations & produits des autres immos financières	52	379
Revenus des autres créances et VMP	193	548
Autres produits financiers	896	1 064
Instruments financiers	–	0
Reprises sur provisions et dépréciations	91	83
Différences de change	1 841	2 136
Produits nets sur cession de VMP	82	487
Total des produits financiers	3 155	4 697
Dotation aux provisions et dépréciations	975	152
Intérêts et charges financiers	914	4 549
Frais financiers sur locations-financements	41	91
Différences de change	1 729	2 548
Autres charges financières	671	525
Instruments financiers	272	1 784
Charges nettes sur cession de VMP	3	46
Total des charges financières	4 605	9 695

2.13 Parties liées

- Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le groupe avec les Etablissements Charles Nusse.

en K€	31/12/2009	31/12/2008
<u>Bilan</u>		
Dettes portant intérêts : compte courant	30 000	27 000
Partie à court terme des dettes portant intérêt	1 200	3 300
<u>Compte de résultat</u>		
Charges financières	410	1 158
Redevances	1 194	1 238

Les sociétés du Groupe bénéficient de l'animation effectuée par les Etablissements Charles Nusse et versent une redevance égale à 0,6 % de la valeur ajoutée de l'exercice précédent.

➤ Rémunération des organes d'administration et de direction :

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues par l'ensemble des dirigeants du Groupe s'élève à 1 960 K€.

Il n'y a pas d'autres avantages alloués aux dirigeants du Groupe en dehors des engagements de retraite calculés selon les règles applicables à l'ensemble des salariés.

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 60 K€ en 2009, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2009.

2.14 Honoraires des commissaires aux comptes

Information sur le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice en application des articles R123-198 et R233-14 du Code de commerce, en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes consolidés de ceux facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes consolidés.

en K€	31/12/2009	31/12/2008
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	805	804
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service liées	–	–

3. INFORMATION SECTORIELLE

➤ Information sectorielle par activité – 31/12/2009

en K€	Papier	Transformation	Opérations inter-secteurs	Total
-------	--------	----------------	---------------------------	-------

Compte de résultat sectoriel

Chiffre d'affaires	246 772	381 863	-97 942	530 693
Amortissements nets des reprises	10 957	13 402	-3	24 356
Dépréciations et provisions	2 115	320		2 435
Résultat opérationnel (hors goodwill)	13 532	-387	351	13 496
Dépréciation des goodwill		2 006		2 006

Actifs sectoriels

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	110 466	109 100		219 566
<i>Dont investissements</i>	18 227	10 425		28 652
Goodwills		12 378		12 378
Créances client	36 982	90 764	-20 753	106 993
Autres actifs affectés	47 040	107 953	-2 057	152 936
<i>Actifs non affectés</i>				611
Total des actifs	194 488	320 195	-22 810	492 484

Passifs sectoriels

Provisions	796	1 729		2 525
Autres passifs affectés	37 201	76 155	-21 110	92 246
<i>Passifs non affectés</i>				3 940
Total des passifs	37 997	77 884	-21 110	98 711

➤ Information sectorielle par zone géographique – 31/12/2009

en K€	France	Zone Europe	Hors Europe	Total
-------	--------	-------------	-------------	-------

Chiffre d'affaires	349 821	157 824	23 048	530 693
--------------------	---------	---------	--------	---------

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	206 197	9 400	3 969	219 566
<i>Dont investissements</i>	26 533	1 179	940	28 652
Goodwills	12 078	300		12 378
Créances client	88 994	15 406	2 593	106 993
Autres actifs affectés	139 750	8 284	4 902	152 936
<i>Actifs non affectés</i>				611
Total des actifs	447 019	33 390	11 464	492 484

➤ Information sectorielle par activité – 31/12/2008

en K€	Papier	Transformation	Opérations inter-secteurs	Total
-------	--------	----------------	---------------------------	-------

Compte de résultat sectoriel

Chiffre d'affaires	259 686	393 889	-106 970	546 605
Amortissements nets des reprises	10 262	13 214	-76	23 400
Dépréciations et provisions	971	-759	-149	63
Résultat opérationnel (hors goodwill)	6 153	6 095	-7	12 241
Dépréciation des goodwill				

Actifs sectoriels

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	106 835	113 708		220 543
<i>Dont investissements</i>	14 953	14 095		29 048
Goodwills		14 110		14 110
Créances client	49 588	129 164	-40 230	138 522
Autres actifs affectés	55 762	122 250	-2 498	175 514
<i>Actifs non affectés</i>				4 350
Total des actifs	212 185	379 232	-42 728	553 039

Passifs sectoriels

Provisions	211	1 741		1 952
Autres passifs affectés	41 553	105 529	-40 657	106 425
<i>Passifs non affectés</i>				0
Total des passifs	41 764	107 270	-40 657	108 377

➤ Information sectorielle par zone géographique – 31/12/2008

en K€	France	Zone Europe	Hors Europe	Total
-------	--------	-------------	-------------	-------

Chiffre d'affaires	361 304	160 325	24 976	546 605
--------------------	---------	---------	--------	---------

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	206 823	10 218	3 502	220 543
<i>Dont investissements</i>	26 896	1 716	436	29 048
Goodwills	13 232	878		14 110
Créances client	119 445	16 663	2 414	138 522
Autres actifs affectés	161 928	8 947	4 639	175 514
<i>Actifs non affectés</i>				4 350
Total des actifs	501 428	36 706	10 555	553 039

Exacompta Clairefontaine S.A.

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés



Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire

SEREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21 rue Leriche
75015 PARIS

BATT AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
25 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

Société Anonyme

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2009

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration dans un contexte de crise économique et financière exposé dans le rapport de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La valeur des « goodwill » fait l'objet d'un suivi, et le cas échéant, d'une dépréciation, selon les modalités décrites dans la note 8 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons apprécié les données et hypothèses utilisées à ce titre et vérifié que la note 8 de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 30 avril 2010

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende	Nombre d'actions
2006	2,00	1 131 480
2007	2,00	1 131 480
2008	1,80	1 131 480

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale prend acte de l'absence sur l'exercice 2009 d'opérations relevant de l'article L.225-38 du Code de Commerce.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice écoulé, et statuant sur la proposition du Conseil d'Administration fixe à 60 000 € le montant des jetons de présence qui seront versés aux Administrateurs de la société en 2010.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale statuant sur la proposition du Conseil d'Administration renouvelle le mandat des Etablissements Charles NUSSE – 15-17 rue des Ecluses Saint Martin à PARIS 10^{ème} – représentés par Madame Monique PRISSARD, comme administrateur de la société.

Ce mandat, valable pour une période de 6 ans, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2015.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale statuant sur la proposition du Conseil d'Administration renouvelle le mandat de Monsieur Guillaume NUSSE, demeurant 7 rue du Jura à MULHOUSE 68100, comme administrateur de la société.

Ce mandat, valable pour une période de 6 ans, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2015.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale statuant sur la proposition du Conseil d'Administration renouvelle le mandat de Monsieur Jérôme NUSSE, demeurant 105 rue de Lille à PARIS 7^{ème}, comme administrateur de la société.

Ce mandat, valable pour une période de 6 ans, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2015.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale statuant sur la proposition du Conseil d'Administration renouvelle le mandat de Monsieur Frédéric NUSSE, demeurant 31 rue du Vivier à ETIVAL CLAIREFONTAINE 88480, comme administrateur de la société.

Ce mandat, valable pour une période de 6 ans, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2015.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Henri de VERTHAMON présentée au Conseil d'Administration.

L'article 10.1 des statuts prévoyant un nombre variable d'administrateurs et le quorum minimal étant atteint, l'Assemblée décide de surseoir à son remplacement.

Exacompta Clairefontaine S.A.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Ordre du jour

Prorogation de la société Exacompta Clairefontaine

Rapport du Conseil d'Administration



Résolution présentée à l'Assemblée Générale
Extraordinaire

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 27 MAI 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire conformément aux dispositions de la Loi et de nos statuts à l'effet de vous demander de statuer sur le point suivant :

PROROGATION DE LA SOCIETE EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

Notre société a déposé l'acte de sa création au greffe le 6 mai 1910 pour 100 ans (la Gazette Vosgienne du 8 mai 1910 – publicité G.V 12/05/1910).

Nous vous rappelons que, EXACOMPTA CLAIREFONTAINE est l'ancienne PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, société cotée.

L'article 5 des statuts dispose que « la durée de la société prendra fin le 30 juin 2010 sauf prorogation ou dissolution anticipée ». Cette même date d'échéance est indiquée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Nous vous proposons de proroger la durée de la société de 99 ans et de procéder à la modification des statuts.

RESOLUTION PRESENTEE

A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 MAI 2010

RESOLUTION UNIQUE

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de proroger la durée de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE de 99 ans.

Elle décide de modifier l'article 5 des statuts de la manière suivante :

« La durée de la société prendra fin le 27 mai 2109 sauf prorogation ou dissolution anticipée ».

